

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2205 - 5 novembre 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Contre le gouvernement
et le patronat**

**On s'est fait
respecter**

**On les fera
reculer !**



SOMMAIRE

Retraites

- P 4 ■ La manifestation du 28 octobre et la préparation du 6 novembre
- p 5 ■ SnCF région parisienne : rien n'est fini!
- À Lyon, Nantes, Orléans
 - Air France : grève

Leur société

- p 6 ■ Succès de la mobilisation aux Antilles et en Guyane
- Manifestons pour la défense du droit à l'avortement et contre le démantèlement de l'hôpital public
- P 7 ■ Le PS et les retraites
- La baisse des pensions, bonne affaire pour la finance
 - Gros profits pour les trusts pétroliers
- p 11 ■ Crédit Impôt Recherche, une niche pas près d'être rabotée
- Cabinets ministériels : des collaborateurs en or
 - Niches fiscales : celles des riches ont la peau dure
- p 16 ■ Budget de la Sécurité sociale
- Aide médicale d'État

Dans le monde

- p 8 ■ États-Unis, la défaite annoncée du camp démocrate. La crise immobilière
- Irak, une pluie de sauterelles françaises
- p 9 ■ Union européenne : les banquiers dictent leur loi
- Russie : les affaires des patrons étrangers
 - Afrique : les mutilations sexuelles font des ravages
- p 16 ■ Brésil : Dilma Rousseff élue

Logement

- p 10 ■ Trêve des expulsions locatives
- HLM vacants...

Dans les entreprises

- p 12 ■ Novartis Huningue (Haut-Rhin); Chaffoteaux - Saint-Brieuc; Leader Price - Troyes (Aube)
- Extension du travail de nuit
- p 13 ■ Continental Clairoux; Continental Toulouse
- Sites à risques
- p 14 ■ Molex - Villemur-sur-Tarn (région toulousaine); Raffinerie des Flandres - Total - Dunkerque; SNCF - Atelier du technicentre de PRG - Ivry (Val-de-Marne)

Il y a 105 ans

- p 15 ■ La grève générale et la naissance des soviets

• Le 9 novembre

Exigeons la libération de Mumia Abu-Jamal !

C'est normalement le 9 novembre que l'ancien journaliste et militant noir américain Mumia Abu-Jamal sera fixé sur son sort. À cette date en effet se tiendra l'audience de la Cour d'appel fédérale de Philadelphie qui doit fixer une sentence définitive pour ce détenu qui croupit depuis 29 ans en prison pour un crime qu'il n'a pas commis. La Cour devra choisir entre deux sentences seulement : la peine de mort ou la prison à perpétuité.

Cette audience a lieu sur l'injonction de la Cour suprême des États-Unis qui, pour sa part, souhaiterait que la sentence initiale, la peine de mort, soit exécutée.

Accusé, sans preuves, d'avoir abattu un policier en décembre 1981, Mumia avait été condamné à mort en juillet 1982. En 2005, la Cour fédérale avait suspendu la sentence, mais début 2010 la Cour suprême est revenue à la charge.

Dans l'intervalle, les avocats de Mumia avaient tenté à plusieurs reprises de faire rejurer le procès, alors que de nouvelles preuves et même des aveux allaient dans le sens de son innocence. Mais la justice américaine a récusé toutes les demandes de révision.

À ceux qui s'interrogent sur cette intransigeance de l'État américain, il suffit de rappeler qu'à 15 ans Mumia militait dans les rangs du Parti des Panthères noires, à qui l'État américain livra un combat à mort, abattant ses dirigeants ou

faisant comparaître l'un d'entre eux bâillonné devant un tribunal, pour qu'il ne puisse s'exprimer. Une leçon de démocratie, sans doute...

L'intransigeance de l'État américain est renforcée par la

volonté de satisfaire un syndicat policier, l'Ordre fraternel de la police, qui défend ses membres, aussi corrompus soient-ils, et exige l'application de la peine de mort. Ce châtiement sévit dans de nombreux États américains et, les enquêtes policières étant souvent bâclées, voire trafiquées, il a envoyé plus d'un innocent à la mort.

C'est ce qui menace une fois de plus Mumia Abu-Jamal. Et une fois de plus, il faut dénoncer ce scandale judiciaire. En France, le Collectif pour

la défense de Mumia Abu-Jamal, qui regroupe une centaine d'organisations politiques, syndicales et associations antiracistes, dont Lutte Ouvrière, appelle, le 9 novembre, à tenir des rassemblements de protestation devant les représentations consulaires des États-Unis à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nice, Rennes, Strasbourg et Toulouse.

Lutte Ouvrière appelle ses amis et sympathisants à y participer.

Jacques FONTENOY

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

RENNES

Samedi 6 novembre à partir de 15 h

Centre social
Carrefour 18
M° Henri-Fréville

ROUEN

Samedi 13 novembre à partir de 16 h

Palais des Congrès
à Oissel

TOURS

Samedi 13 novembre à partir de 14 h 30

Salle des fêtes de
Saint-Pierre-des-Corps

COMPIÈGNE

Samedi 13 novembre à partir de 18 h

Salle des fêtes de
Margny-lès-Compiègne

ANGOULÊME

Dimanche 14 novembre de 12 h à 17 h

Logis de Chantoiseau
à Saint-Michel

LILLE

Samedi 27 novembre de 15 h à 24 h

Espace Concorde,
quartier Cousinerie
rue Carpeaux
Villeneuve-d'Ascq

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui

partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti
Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une

réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

| Tarif des abonnements | Lutte Ouvrière | Lutte de Classe |
|---|----------------|-----------------|
| Destination : | 6 mois | 1 an |
| France, DOM-TOM | 18 € | 35 € |
| DOM-TOM avion | 25 € | 50 € |
| Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient | 30 € | 60 € |
| USA, Canada | 35 € | 70 € |
| Autre Amérique, Asie, Océanie | 43 € | 85 € |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 1er novembre



Nous nous sommes fait respecter, nous saurons les faire reculer

Au matin de la journée de manifestations du 28 octobre, télévisions comme radios étaient unanimes pour enterrer, une fois de plus, le mouvement. Elles ont toutes annoncé l'échec de la journée. Eh bien, même s'il y avait un peu moins de monde, cela n'a pas été un échec ! La propagande gouvernementale s'est retournée contre ceux qui l'ont inspirée. Elle a convaincu les hésitants que, même si le gouvernement a réussi à faire voter sa loi contre les retraités par deux Assemblées à sa botte, il fallait rejoindre les manifestations et que c'était une question de dignité.

Le gouvernement a eu le vote qu'il voulait. Mais il ne l'emportera pas au paradis. Infiniment plus important que ce vote, par des notables aussi obéissants au pouvoir qu'hostiles à ceux qui travaillent et les font vivre, est le fait que les travailleurs ont relevé la tête. Ils montrent depuis plusieurs semaines qu'il faut compter avec eux.

Tous les travailleurs savent depuis le début que la loi contre les retraités est injuste. Tous les travailleurs savent que, pour ceux d'entre eux qui seront encore en activité à 60 ans, leur imposer deux ans d'usure, d'exploitation de plus, est une infamie. Ils savent aussi que nombre d'entre eux auront perdu leur emploi avant 60 ans et que, pour eux, la nouvelle loi signifiera une pension amputée.

Le gouvernement est quand même passé en force, montrant par là qu'il n'a que faire de l'opinion de la majorité. Il n'y a pas à s'en étonner. Le gouvernement agit sur commande du grand patronat. Mais il se garde de fêter trop bruyamment d'avoir fait voter sa loi. Il sait que, si le mouvement n'est pas encore suffisant pour le faire reculer, le rapport de forces est en train de changer.

Des centaines de milliers de travailleurs, trois millions au total, ont participé au mouvement sous une forme ou une autre, et en sont fiers. D'autant plus fiers qu'ils savaient qu'ils avaient la sympathie de la grande majorité du monde du travail. Ils ont entrevu la puissance collective des travailleurs.

Se retrouver ensemble, travailleurs du public et travailleurs du privé, ceux des grandes entreprises comme ceux des petites, est la démonstration que le corporatisme n'est plus de mise. Les cheminots comme les travailleurs des raffineries, qui ont été aux avant-postes des grèves, se sont battus pour des objectifs communs à tous.

Cela leur a valu la sympathie de tout le monde du travail.

Tous les travailleurs sont attaqués par le patronat et le gouvernement. C'est ensemble qu'ils peuvent se défendre et contre-attaquer.

Ces attaques ne portent pas seulement sur l'âge de départ à la retraite. Il y a tout le reste : les licenciements, la montée du chômage et de la précarité, la baisse du pouvoir d'achat. Il y a les mesures d'austérité, celles déjà annoncées et celles encore à venir. Toutes ces mesures ont en commun d'aggraver les conditions d'existence des salariés pour arroser d'argent les banquiers et toute la classe capitaliste, afin qu'ils continuent à s'enrichir malgré la crise, malgré la pauvreté croissante.

La lutte sur tous ces terrains ne peut être qu'une lutte politique, opposant les travailleurs non seulement à leurs propres patrons mais aussi à l'ensemble du patronat et au gouvernement qui le représente. Une des principales leçons du mouvement est là : même s'il n'a pas été assez puissant cette fois-ci pour faire reculer le gouvernement, c'est de cette façon que nous pourrons les faire reculer. Et cette leçon vaut pour tous les gouvernements, quelle que soit leur étiquette.

Oh, bien sûr, le Parti Socialiste cherchera à détourner la prise de conscience de cette réalité. Mais il ne suffira pas, en 2012, de remplacer à la présidence Sarkozy par un Strauss-Kahn ou une Martine Aubry pour que le patronat cesse d'exiger du gouvernement de mener la politique qui lui convient. Et le Parti Socialiste au gouvernement n'a jamais su ni voulu s'opposer au grand patronat pour défendre les intérêts des travailleurs.

Mais les travailleurs peuvent infléchir la politique du gouvernement, quel qu'il soit, directement par en bas, par leurs propres moyens, par les manifestations et par les grèves.

Le mouvement actuel n'est pas une fin mais un commencement. D'autres luttes sont inévitables, car ni le patronat ni le gouvernement ne nous laissent d'autre choix. Et les leçons de septembre-octobre nous auront servi pour que la lutte soit, chaque fois, plus consciente et plus ample. Alors, même si la loi sur la retraite a été votée, la journée de manifestations du samedi 6 novembre doit être largement suivie. Dans cette jungle qu'est la société capitaliste, on ne se fait respecter qu'en montrant sa force. Nous commençons à nous faire respecter.

Arlette LAGUILLER

Le mouvement n'est pas une fin mais un commencement Participons massivement aux manifestations du 6 novembre

Le gouvernement a eu le vote qu'il voulait. Mais que le gouvernement ne croit pas qu'il a les mains libres. Les travailleurs ont pu voir que si le mouvement n'est pas encore suffisant pour le faire reculer, le rapport de forces est en train de changer.

Des centaines de milliers de travailleurs, trois millions au total, ont participé au mouvement sous une forme ou une autre et

en sont fiers. D'autant plus fiers qu'ils savaient qu'ils avaient la sympathie de la grande majorité du monde du travail. La journée du 6 novembre doit être l'occasion d'affirmer une nouvelle fois qu'ils savent que c'est ensemble qu'ils peuvent se défendre et contre-attaquer. Ils ont pu se rendre compte de la puissance collective qu'ils représentent.

Participer aux actions et

aux manifestations de ce samedi 6 novembre est la meilleure façon d'affirmer que le mouvement actuel n'est pas une fin mais un commencement. D'autres luttes sont inévitables car ni le patronat ni le gouvernement ne nous laissent d'autre choix.

Communiqué
de Nathalie Arthaud

À Paris, le point de rassemblement de Lutte Ouvrière sera à l'angle de la rue Saint-Sabin et du boulevard Beaumarchais (près du métro Chemin-Vert) pour le premier itinéraire, avec la présence, à partir de 14 h 30, de Nathalie

Arthaud. C'est de là que partira le cortège de Lutte Ouvrière.

Un autre point de rassemblement se situera sur le trajet du second itinéraire, à l'angle de la rue du Chemin-Vert et du Boulevard Voltaire (près du métro Voltaire).

La manifestation du 28 octobre...

Toulouse

Dans la manifestation, 70% du cortège était derrière la CGT et, malgré les congés scolaires, un millier de lycéens ou d'étudiants et autant d'enseignants défilaient. Il y avait aussi d'importants cortèges des entreprises privées.

Depuis, la manifestation du samedi 6 novembre se prépare. Le 1^{er} novembre, le péage de Toulouse Nord a été bloqué. Le 2, une assemblée était prévue sur la faculté du Mirail. Une nouvelle fois, le blocage de l'aéroport est envisagé, avec un appel à la grève chez Air France et dans les petites entreprises qui travaillent sur l'aéroport.

La Rochelle

La manifestation a été encore très largement suivie, avec de gros cortèges de la CGT (également dans d'autres villes du département comme Saintes et Rochefort), tandis que 150 manifestants, étudiants et salariés, bloquaient les camions citernes sur la rocade de La Rochelle.

Presque chaque jour, des actions ont été organisées: devant le Conseil général, obligeant le président UMP Dominique Bussereau, secrétaire d'État au Transport, à annuler une réunion prévue; au dépôt d'essence du port autonome pour tenter de le bloquer; au centre de tri postal qui a été bloqué; devant EADS-Sogerma, à l'occasion de l'inauguration de nouveaux bâtiments. Enfin, l'université

de La Rochelle est restée mobilisée, avec 650 étudiants à l'AG précédant les vacances et un blocage était prévu, mardi 2 novembre.

Strasbourg

La manifestation a regroupé à nouveau près de 10 000 personnes, avec un important cortège de la CGT. Des banderoles d'entreprises avec les hôpitaux, la SNCF, General Motors, la Compagnie de Transports Strasbourgeois (CTS), les unions locales de Molsheim et Hagueneau animaient le cortège. Rendez-vous a été pris pour le 6 novembre.

Clermont-Ferrand

Les manifestants étaient moins nombreux, mais ce sont encore près de 10 000 personnes qui ont défilé, criant «on est encore là, on n'est pas fatigué»!

En passant à proximité de la permanence du ministre Hortefeux, conseiller régional d'Auvergne, protégée par les CRS, les manifestants ont lancé des slogans bien sentis, comme par exemple: «Nous sommes tous des Roms»!

Les travailleurs du privé étaient là: ceux de Conforama, des aciéries des Ancizes et de chez Alcan à Issoire, les verriers de Puy-Guillaume, ceux de Rockwool à St-Éloi les Mines, protestant contre les dangers de



l'amiante.

L'intersyndicale a boycotté le rendez-vous avec le préfet, expliquant: «Puisque Fillon et Woerth prétendent que grèves et manifestations ne servent à rien, une entrevue avec le représentant de l'État ne sert à rien non plus»!

Le Mans

Une belle manif. ! 35 000 personnes selon les syndicats. Et il faut ajouter les manifestations de plusieurs centaines de personnes à La Flèche, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Calais, Château-du-Loir et au Lude.

Montbéliard

À deux pas des usines Peugeot de Sochaux, la

manifestation a rassemblé 3 000 personnes, moitié moins que la plus importante manifestation depuis septembre. Mais le moral des manifestants, comme le temps, était au beau fixe.

Chez Peugeot, le nombre des grévistes étaient toujours de quelques centaines. Après le week-end du 1^{er} novembre, l'hostilité au gouvernement parmi les ouvriers reste inchangée. Ceux qui ont participé aux manifestations et qui ont fait grève sont loin de le regretter.

Tours

Nous étions moitié moins nombreux. Les syndicats ont déclaré 11 000 personnes. Il y eut beaucoup de commentaires sur l'émission «Mots Croisés»,

avec des remarques méfiantes vis-à-vis de la proposition de négociation sur l'emploi des seniors, la retraite à points, entre Chèrègue et Parisot.

Marseille

Le vieux port s'est rempli tout d'un coup, et même s'il y avait un tiers de manifestants en moins, c'était une manifestation imposante et décidée, avec des cortèges de La Poste, des Télécoms, d'EDF-GDF, de la RTM (transports urbains). Des travailleurs des entreprises privées étaient là eux aussi.

«On est toujours là, on lâchera pas» et «Votée, promulguée, de cette loi, on n'en veut pas» étaient parmi les slogans les plus repris.

...et la préparation du 6 novembre

Nantes

La manifestation du 28 a rassemblé entre 20 et 25 000 personnes, avec encore de l'énergie pour continuer.

Le vendredi 29 après-midi, on a bloqué le péage de l'autoroute de Bordeaux avec, à 150, une diffusion de tracts aux automobilistes.

Après la trêve de la Toussaint, des actions sont proposées tous les jours dans Nantes: mardi parking gratuit; mercredi, blocage d'une entreprise de l'estuaire; jeudi, à nouveau blocage de l'aéroport, etc. Les facultés de lettres et de sciences humaines ont décidé le blocage des facs jusqu'au 8 novembre.

Limoges

À l'union locale CGT de Limoges-sud, de nombreux militants se sont retrouvés dès le mardi 2 novembre pour préparer les deux rendez-vous de la semaine: un rassemblement le 4 novembre devant la préfecture et la manifestation du samedi 6. Les syndicats et les syndiqués «isolés» ont été encouragés par téléphone à faire le maximum dans leur entreprise.

Pour la semaine précédant le 6, dans le département de la Haute-Vienne, des équipes de diffusion intersyndicales sont prévues aux carrefours d'entrées des principales villes, tandis que des manifestations sont prévues à Limoges, mais aussi dans les petites villes de

Saint-Junien et Saint-Yrieix. À Bellac, un rassemblement aura lieu la veille, le 5.

Bordeaux

Les unions locales CGT multiplient les initiatives pour préparer la manifestation du 6 novembre. Celle de Bordeaux-centre a prévu, avec l'appui des postiers du centre financier, de s'adresser à la population du quartier de Meriadek. Celle de Mérignac a prévu plusieurs distributions de tracts sur Dassault, Sabena, Thalès, Cofinoga, etc. Celle de Bordeaux-nord veut s'adresser aux travailleurs de la Crama, de la Caisse des Dépôts. Celle du sud-Garonne a, pour sa part, déjà investi les marchés du week-end du 1^{er} novembre



• SNCF – région parisienne

Rien n'est fini !

Dans bien des secteurs de la SNCF de la région parisienne, le travail a repris après trois semaines de grèves. Certes, les objectifs pour lesquels les cheminots se sont mobilisés n'ont pas été obtenus. Mais, même si la loi sur la réforme des retraites a été votée et revotée, il n'empêche qu'elle était et est toujours refusée par ceux qui ont fait grève et par la population qui s'est mobilisée à plusieurs reprises.

Beaucoup de cheminots espéraient que les grèves commencées dans les transports et les raffineries, et qui ont entraîné derrière elles d'autres corporations, allaient s'étendre à plus de secteurs de la classe ouvrière. Mais si les grévistes ont rencontré la sympathie du plus grand nombre, si dans les cortèges les travailleurs du privé sont venus grossir les rangs des manifestants,

le mouvement de contestation générale à la politique du gouvernement n'a pas été assez puissant pour le faire reculer.

Il n'empêche que le mouvement a permis à tous les travailleurs de prendre conscience de leur force et, du même coup, il a montré au gouvernement et au patronat qu'ils n'avaient pas les mains libres et qu'ils ont bien des raisons de s'inquiéter. Tout cela

est à mettre sur le compte du mouvement auquel les cheminots ont fortement participé.

Même dans les secteurs où les cheminots avaient repris le travail, le lundi 25 octobre, ils se réunissaient de nouveau en assemblées pour voter la grève du 28 et leur participation à la manifestation. Ce qui apparaît c'est un sentiment d'avoir fait ce qu'il fallait, et de fierté d'avoir dit « non » à cette réforme inique.

Et ce sentiment est très certainement dû au fait que pendant les journées de grève, bon nombre sont allés s'adresser aux travailleurs d'autres entreprises, qu'ils se sont retrouvés parfois dans des assemblées

communes de grévistes, et pas seulement de cheminots. Et pour tous, seule cette façon de faire qui unit les forces de tous pouvait mettre en échec les plans gouvernementaux.

Ce que les cheminots savaient dès le début c'est que pour gagner il fallait un mouvement puissant, une grève plus générale. À une petite échelle, cela a été fait. Le gouvernement aurait tort de penser que dorénavant les choses sont « pliées ». Pour les cheminots, comme pour tous les travailleurs, tout est loin d'être terminé.

Correspondant LO

• SNCF – Nantes

Jérôme doit être libéré

Accusé d'avoir lancé un projectile en direction des CRS à la fin de la manifestation du 23 septembre devant la préfecture de Saint-Nazaire, Jérôme cheminot à la gare de Savenay (à mi-chemin entre Nantes et Saint-Nazaire) a été incarcéré après un jugement rendu en comparution immédiate, le condamnant à deux mois de prison. Il est en prison et a fait appel de ce procès inique où d'autres salariés ont aussi été condamnés à de la prison ferme pour le même motif.

Mercredi dernier 28 octobre, nous étions 1 000 devant le tribunal de Rennes pour le soutenir, venus de différentes villes de la région et nombreux de Saint-Nazaire et Nantes. Le verdict du nouveau jugement en appel est attendu pour le mercredi 3 novembre où nous serons à nouveau là pour le soutenir et espérer sa libération prochaine.

Correspondant LO.

• Air France

Contre la réforme des retraites Tous en grève !



Le 20 octobre à CDG 2.

Jeudi 4 novembre, la plupart des syndicats d'Air France appellent à faire grève ainsi qu'à des rassemblements dans les aéroports de Paris et de province contre la « réforme » des retraites voulue par Sarkozy et par le patronat.

Pour la même raison, les syndicats de pilotes et de navigants commerciaux, eux aussi, appellent à cesser le travail du 7 au 10 novembre.

Il faut que ces grèves soient un succès. Car, même si députés et sénateurs ont adopté le texte de Sarkozy, nous sommes comme l'immense majorité des travailleurs : nous n'en voulons toujours pas.

Et ce samedi, lors de la manifestation nationale, il faudra que nous soyons nombreux, d'Air France comme des autres entreprises du pays, à dire « Non » !

Sarkozy peut promulguer sa loi, il n'a pas encore gagné. Rappelons-nous la loi sur le CPE. Elle avait été votée, mais Villepin-Chirac ont dû la remballer devant les manifestations.

Oui, ce que le Parlement fait, la rue peut le défaire ! Notre force à nous, les travailleurs, elle est là : dans la rue et dans la grève.

**Extrait des bulletins
Lutte Ouvrière d'Air France
Roissy et Orly**



Chez les cheminots de Lyon Le travail reprend... la tête haute

Chez les cheminots, le nombre de grévistes est remonté pour la manifestation du 28 octobre, jour où une centaine d'entre eux a envahi la réunion du Comité d'entreprise qui avait été maintenue, malgré la grève.

Au secteur de la Mouche, les présents à l'assemblée générale de mercredi 27 ont voté la suspension de la grève à partir du vendredi 29. À la gare de Perrache, c'est seulement vendredi matin que la centaine de cheminots présents a décidé de suspendre la grève. Au dépôt de Vénissieux, où les week-ends ne sont pas travaillés, la reprise s'est faite le

mardi 2 novembre tout comme au triage de Sibelin, où ceux qui poursuivaient la grève le faisaient sous forme de débrayages. Enfin, à Oullins, les derniers grévistes ont repris le travail après le week-end de la Toussaint.

Malgré le fait que le gouvernement n'a pas reculé, c'est avec le moral que la reprise s'est faite. Des actions ont été menées entre cheminots des différents centres et avec d'autres travailleurs, de la chimie et du pétrole, mais aussi avec des militants de leur zone géographique, et ils se sont adressés à d'autres dans les supermarchés ou aux

ronds-points des zones industrielles où des témoignages de sympathie et de solidarité étaient exprimés.

Même s'il est difficile de reprendre le travail après tous ces jours de grève passés ensemble, et sans avoir gagné, l'ambiance n'est pas à la défaite. Tous ceux qui ont fait grève, plus ou moins, ou même seulement manifesté, sont heureux d'avoir relevé la tête. Et comme disaient certains cheminots grévistes : « Ils ne perdent rien pour attendre ».

Correspondant LO

À Orléans et Les Aubrais

Vendredi 28 octobre, les vingt cheminots présents n'ont pas voulu suspendre la grève. C'est donc à l'unanimité moins une que la grève a été reconduite.

Le lendemain, alors que les informations montraient que la grève était quasi terminée partout, nous avons suspendu

la nôtre, en nous donnant pour tâche de convaincre le maximum de camarades de participer aux actions prévues et à la manifestation du samedi 6 novembre.

Les cadres ayant l'air épuisé, ils ont fermé la gare d'Orléans tout le week-end de la Toussaint, ne laissant le choix aux

usagers que d'aller prendre leurs trains en gare des Aubrais. Ce qui a fait dire aux grévistes : « Le service minimum, c'est bon pour s'attaquer à notre droit de grève, mais pas pour faire travailler nos directeurs pendant les jours fériés ».

Le lundi 1^{er} novembre, à l'appel des syndicats CGT et Sud et

de l'intersyndicale locale, nous avons fait une opération « péage gratuit » à Orléans-Centre qui a réuni près de cent travailleurs de diverses entreprises. L'accueil était très chaleureux et de nombreux automobilistes ont soutenu financièrement les grévistes.

Manifestons pour la défense du droit à l'avortement et contre le démantèlement de l'hôpital public

Grâce aux luttes menées durant des années, des droits permettant aux femmes de décider plus librement d'avoir ou pas un enfant ont été arrachés : la loi Veil autorisant l'avortement promulguée en 1975, le remboursement de l'avortement obtenu en 1982, l'extension du délai légal faisant passer l'intervention volontaire de grossesse de 10 à 12 semaines obtenue en 2001 avec la suppression de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures et de celle de l'entretien préalable. Cependant des progrès restent à faire ; les femmes doivent encore trop souvent affronter les nombreux réactionnaires qui dirigent les établissements de santé. Ainsi des établissements n'accueillent de fait pas les femmes jusqu'à 12 semaines de grossesse. D'autres multiplient les obstacles à la prise en charge des mineures.

Mais les économies gouvernementales menacent encore bien plus le droit à l'avortement. Un rapport du ministère de la Santé réalisé cette année dénonce nombre de problèmes comme les inégalités dans la prise en charge de l'IVG d'une région à une autre, ou le manque d'information sur la sexualité et la contraception fautive

de moyens. Et surtout, le nombre de médecins et de personnel qualifié est de plus en plus insuffisant, obligeant les directions d'hôpitaux à restreindre ou même arrêter la pratique de l'avortement. Les établissements de santé sont regroupés avec pour conséquence la fermeture d'hôpitaux de proximité, la fermeture de maternités et celle de centres d'interruption volontaire de grossesse. Bien entendu, ce sont les femmes qui se retrouvent dans les situations les plus précaires qui pâtissent le plus de cette détérioration.

C'est pourquoi l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception, l'ANCIC, la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception, la CADAC et le Planning familial, ainsi que des associations, des syndicats et des partis dont Lutte Ouvrière appellent à manifester le samedi 6 novembre à Paris, à la fois pour la défense du droit à l'avortement, et contre le démantèlement de l'hôpital public qui le menace. La manifestation partira à 14 heures de la Place d'Italie et rejoindra celle organisée contre la réforme des retraites.

A.R.

Sarkozy à Troyes

La journée du 6 novembre se prépare activement dans l'Aube, d'autant que Sarkozy a annoncé sa venue le 4. Tout le monde est décidé à le recevoir comme il se doit.

Il fera étape à Nogent-sur-Seine où prospère le groupe Soufflet, la grosse fortune des malteries. Ce groupe qui gère le port de Nogent, deuxième port céréalier français, a profité de l'aménagement de la Seine entre Nogent-sur-Seine et Bray-sur-Seine et d'une structure reliant les réseaux ferrés, routiers et fluviaux.

Sarkozy doit se rendre également à Troyes, capitale de la maille mais surtout du chômage pour rendre visite à

François Baroin, son ministre du Budget, un chiraquien passé de la critique systématique de Sarkozy à la défense de sa politique d'austérité.

Mardi 2 novembre, une trentaine de militants ont réalisé une opération péage gratuit, à Saint-Thibaut, l'entrée principale de Troyes. Des collages sont organisés sur tout le département.

Le jeudi 4 novembre un appel à débrayer le matin est lancé, avec piquets de grève aux portes des entreprises et une manifestation devant la Bourse du Travail de Troyes, manifestation qui, aux dernières nouvelles, serait interdite.

Correspondant LO

• Aux Antilles et en Guyane

Succès de la mobilisation des travailleurs le 26 octobre

Aux Antilles et en Guyane, LKP, regroupement de syndicats, d'associations et de partis issu du mouvement de 2009 en Guadeloupe, le K5F, regroupement identique en Martinique et MKP (Majori Kont pwofitasyon) de Guyane avaient conjointement décidé d'organiser une grève générale et une manifestation, le mardi 26 octobre.

Ils voulaient dénoncer le non-respect des accords signés à la fin de la grève générale de février et mars 2009 par l'État et les patrons. Plus particulièrement ils protestaient contre la cherté de la vie, mais aussi contre le recul de l'âge de la retraite. Si la grève ne fut pas vraiment « générale », plusieurs secteurs ont connu un pourcentage de grévistes non négligeable, notamment à La Poste dans les deux îles, chez les municipaux et les dockers en Martinique.

Par contre les manifestations ont été un succès : un bon millier de personnes en Guyane, 2000 en Martinique et près de 10 000 en Guadeloupe. Dans cette dernière île, LKP avait préparé le terrain durant trois semaines par une



Manifestation en Guadeloupe, le 30 janvier 2009

série de meetings regroupant à chaque fois plusieurs centaines de participants.

Plusieurs dizaines de lycéens et d'étudiants ont aussi participé aux manifestations. En Guadeloupe, les élèves de presque tous les lycées de l'île s'étaient mis en grève totale ou partielle jeudi 21 et vendredi 22 octobre et avaient manifesté contre le recul de l'âge de la retraite.

En Guadeloupe la manifestation fut particulièrement dynamique et impressionnante, encerclant carrément Pointe-à-Pitre où la tête rejoignait presque la fin du cortège. En Martinique, arrivés à la hauteur de la préfecture, les manifestants ont volontairement repris le slogan de 2009, disant en créole : « La Martinique est à

nous, elle n'est pas à eux, nous jetterons dehors cette bande de békés voleurs ». Ils l'ont fait d'autant plus que c'est pour avoir repris ce refrain sur une chaîne de télévision locale que Ghislaine Joachim Arnaud, secrétaire générale de la CGTM, est appelée à comparaître pour incitation à la haine ou à la violence contre les békés devant le tribunal de Fort-de-France, le 15 décembre prochain.

Cette journée a donc été un succès dans les trois dits « départements français d'Amérique ». Elle a montré la vitalité de milliers de travailleurs en lutte contre la politique antiouvrière du gouvernement doublée de relents de la vieille politique coloniale.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

• Chantiers de l'Atlantique/STX – Saint-Nazaire

Solidarité des grévistes

La solidarité entre travailleurs de tous les secteurs a marqué le mouvement aux Chantiers de l'Atlantique.

Ceux de la SNCF, de Total, de la propreté publique, des enseignants, des jeunes, ont rejoint ceux de la navale à plusieurs reprises, à Penhoët et ceux d'Aéroliia, de Mandiesel, de la Sides, d'Airbus, de la Famat. Les salariés des Chantiers ont rendu la pareille à ceux de la raffinerie de Donges, lorsque les gendarmes mobiles ont forcé le piquet de grève. Ils ont fait de même à la Sides lorsque le patron a prétendu empêcher les grévistes de débrayer en bleu de travail ; au chantier du nouvel hôpital lorsqu'un intérimaire a été licencié pour avoir débrayé ; aux ordures ménagères quand le maire socialiste de Saint-Nazaire a voulu réquisitionner les grévistes et leur retenir en double leurs heures de grève.

Aujourd'hui 2 novembre,

dans les ateliers des Chantiers navals, c'est de cette solidarité dont on parle. Si certains manifestent un peu de déception, beaucoup expriment la fierté

d'avoir réagi. Du coup, ceux qui ont été de toutes les manifestations deviennent des militants des prochains combats!

Correspondant LO

• Communauté urbaine Bouches-du-Rhône

Pour les rappeler à la réalité

Quand il s'agit des belles de Marseille, le patronat et les élus de droite éruent. On a vu, au plus fort du conflit, Renaud Muselier, de retour de Chine, équipé d'une blouse et d'un masque vider quelques belles devant les caméras ! Le « patron » de la Chambre de commerce a essayé de placer ses pions : « On doit privatiser

comme cela se fait ailleurs. Les syndicats n'ont aucune conscience territoriale ».

Mais les travailleurs du privé aussi savent se défendre. Au cours de la dernière grève, par exemple, les employés de Derichebourg ont refusé de déverser les ordures sur un terrain en pleine ville et ils se sont mis en grève.

Correspondant LO

• Le PS et les retraites

Un parti responsable... devant la bourgeoisie

Les uns après les autres, ceux des dirigeants socialistes qui envisagent de se mettre sur les rangs dans la course à l'Élysée en 2012 répètent qu'il n'est pas question pour eux de revenir, pour l'essentiel, sur la réforme des retraites que vient de faire voter l'équipe Sarkozy, Fillon, Woerth.

Ainsi Manuel Valls remet le couvert, dans une interview publiée dans le journal économique *La Tribune* du 29 octobre. Il appelle le PS à plus de clarté. « Nous ne devons pas nier les évidences, explique-t-il. Des raisons financières et démographiques mettent en cause la pérennité de notre système de retraites. L'augmentation des annuités de cotisation est donc inévitable. Et nous savons bien que tous ne reviendront pas aux 60 ans. » En fait, une telle précision n'était nullement nécessaire, puisque tous les porte-parole officiels ou officieux du Parti Socialiste ont répété la même chose ces dernières semaines, que ce soit Martine Aubry, Dominique

Strauss-Kahn ou François Hollande, qui déclarait le même week-end sur France Inter que, « chaque fois que la vie s'allonge, il faut allonger la durée de cotisation ». Même Benoît Hamon, qui passe pour incarner l'aile gauche du PS, ne dit pas autre chose. Interrogé par des journalistes qui feignent de croire qu'il y aurait des divergences sur la question des retraites dans le PS, il répond : « Je ne suis pas schizophrène », et assure être sur la même longueur d'onde que son parti.

Les choses sont donc bien claires en la matière. Le PS et tous ses dirigeants, qu'ils se situent à sa droite, en son centre ou à sa gauche – en supposant que de tels positionnements

Banderoles du PS le 16 octobre. « Une réforme juste est possible... sans doute ! Mais le PS ne s'engage pas beaucoup... »



signifient quelque chose – se disent en chœur favorables à une retraite à 60 ans, mais avec une décote pour ceux qui n'auront pas cotisé 40 ans et demi. C'est-à-dire pour l'immense majorité des futurs retraités.

Ce projet ne se distingue guère de ce que vient de faire voter le gouvernement. Sauf que, précisent à la fois Martine Aubry, Benoît Hamon, Manuel Valls ou François Hollande, à la différence de ce que vient de faire le gouvernement, le PS, s'il revenait aux affaires, négocierait avec les partenaires sociaux.

Hollande prévoit même « une séance longue de dialogue, qui devrait durer plusieurs mois ». Mais pour discuter sur quelles bases ? À partir de quelles propositions ? Et pour aboutir à quel compromis ?

Les dirigeants du PS, à qui les micros sont largement ouverts, se gardent bien de le préciser. Ce serait pourtant une bonne occasion de faire savoir aux futurs électeurs de 2012 l'intérêt qu'ils auraient à les choisir pour remplacer la majorité de droite qui règne actuellement. Bien que

dans l'opposition, et avec une échéance électorale qui aura lieu dans dix-huit mois environ, les dirigeants du PS se refusent à la moindre promesse. Car, expliquent-ils, « nous sommes un parti de gouvernement, il nous faut nous comporter en parti responsable ». Mais responsable à l'égard de qui ? Pas des salariés qui ont engagé la lutte pour s'opposer aux mauvais coups de la droite. Oui le PS est responsable, mais devant la bourgeoisie, pour défendre ses intérêts.

Jean-Pierre VIAL

• Retraites

La baisse des pensions, bonne affaire pour la finance

Guillaume Sarkozy, frère de Nicolas et délégué général du groupe de retraite complémentaire Malakoff-Médéric, prépare la création en janvier prochain de la société Sevriena, en fait un fonds de pension pour capter une partie de l'épargne des salariés qui essaient d'anticiper une baisse programmée de leur future pension de retraite.

L'objectif est de récupérer une fraction des salaires afin de financer une retraite dite par « capitalisation », qui utiliserait les fonds ainsi récupérés sur les marchés financiers. Cela s'ajouterait évidemment à la cotisation retraite qui est déjà

un prélèvement injuste sur les salaires dans le système actuel dit par « répartition ».

Le projet du frère Sarkozy n'est pas le seul en lice. Outre Malakoff-Médéric, des compagnies d'assurance (Axa, Aviva), des banques (BNP Paribas,

Crédit Agricole, Dexia, La Banque postale) et autres poids lourds (GDF Suez, Lafarge, BP) sont sur les rangs. Ils ont constitué une association qui « a pour ambition d'accompagner avec professionnalisme et rigueur la croissance des fonds de pension (...) en complément des régimes par répartition ».

Déjà, en mars 2009, un document préparatoire à la société que veut fonder Guillaume Sarkozy soulignait l'aubaine que représente la baisse continue des retraites depuis des

années. La pension de retraite représente une part de plus en plus faible du salaire que touchait le salarié en activité. Selon ce document préparatoire, elle pourrait passer en moyenne des trois quarts du salaire (74,1 %) à la moitié (52,2 %). Le marché que visent les financiers table donc sur le fait que les salariés pourraient compenser leur manque à gagner en ayant recours à l'épargne placée dans les fonds de pension : 40 à 110 milliards d'euros prélevés sur les salaires tomberaient

ainsi dans leur escarcelle.

De telles sommes iraient gonfler la spéculation sur les marchés financiers, avec le risque que les salariés ne voient jamais la couleur de cette retraite par capitalisation. Quant à tous ceux, travailleurs précaires ou chômeurs qui, de toute façon, tomberaient dans la misère parce qu'ils ne peuvent se payer une telle épargne, ils n'intéressent pas les financiers.

Jean SANDAY

Nous participons, ils profitent

Ce n'est certainement pas un hasard si un amendement à la nouvelle loi des retraites a été introduit par le gouvernement, prévoyant que la moitié des sommes perçues par un salarié au titre de la « participation aux bénéfices » des entreprises serait automatiquement versée sur un plan d'épargne collectif pour la retraite, à moins que le salarié ait fait une demande pour s'y opposer.

Ainsi les capitalistes sont deux fois gagnants avec cette « participation » : d'abord parce que c'est une façon de s'exonérer de cotisations sociales (y compris une partie de celles sur les retraites), et une deuxième fois parce qu'une partie de cette « participation » viendrait grossir les fonds de pension que concoctent les Guillaume Sarkozy et consorts.

J.S.

• Trust pétroliers Des profits à flots

Les chiffres viennent de tomber : Exxon, le premier trust pétrolier mondial, annonce 7,35 milliards de dollars de bénéfices pour le seul troisième trimestre de cette année 2010, ce qui représente 5,27 milliards d'euros. Le groupe Shell se contente de 3,46 milliards de dollars (2,48 milliards d'euros), toujours pour ce même trimestre.

Quant à BP, dont les comptes ont été plombés par la catastrophe de la plate-forme

pétrolière du golfe du Mexique (il aurait dû mettre de côté une quarantaine de milliards de dollars, dont 11,6 déjà dépensés) il renoue avec les profits puisqu'il réalise 1,785 milliard de dollars (1,28 milliard d'euros) de bénéfice au troisième trimestre.

Total, lui, s'en sort aussi plutôt bien, avec 2,5 milliards d'euros de profits pour ce troisième trimestre, en hausse de 35 % par rapport à l'an dernier.

Ces chiffres fantastiques

n'ont pas empêché le représentant de l'Union française des industries pétrolières de se plaindre du manque à gagner dû à la grève des raffineries. Il est question de 200 à 300 millions d'euros en moins, dont 100 pour Total, le premier raffineur du pays. Chiffres vrais ou faux, étant donné que les prix de vente à la pompe ont augmenté en compensation ?

En tout cas une goutte de pétrole dans l'océan des profits.

André VICTOR

• États-Unis

La défaite du camp démocrate

Mardi 2 novembre, les électeurs ont élu l'ensemble des 435 membres de la Chambre des représentants (l'équivalent de nos députés), un tiers des sénateurs et deux tiers des gouverneurs des États. Si les Démocrates, le parti d'Obama, conservent une courte majorité au Sénat (à moins qu'elle ne soit remise en cause par des contestations), les Républicains gagnent plusieurs dizaines de sièges à la Chambre des représentants et y obtiennent une large majorité.

Cela signifie que l'opposition pourra contrecarrer les projets d'Obama, qui n'aura dès lors que son droit de veto pour écarter les propositions de loi du Congrès qui ne lui conviendront pas.

Une chose est sûre, la droite républicaine a repris des couleurs depuis sa déroute des élections de la mi-mandat il y a quatre ans et l'élimination de son candidat, McCain à la présidentielle de 2008.

Les militants de la droite républicaine les plus réactionnaires se sont investis dans le mouvement des Tea Parties (allusion à la Boston Tea Party de 1773, émeute annonçant la guerre d'indépendance des Américains contre la tutelle britannique). Les Républicains ont repris leurs thèmes habituels : dénonciation de l'État fédéral fort, des déficits publics et des impôts, auquel ils ont ajouté la récente réforme de l'assurance maladie qui, bien qu'elle fasse la part belle aux compagnies d'assurances et aux capitalistes du secteur de la santé, est dénoncé comme « socialiste » !

Mais ce qui a sans doute pesé lourd contre les Démocrates,

c'est que leurs électeurs ne se sont pas mobilisés, permettant ainsi au Parti Républicain de capitaliser les déceptions, multiples, de la présidence Obama.

La guerre en Irak continue. Malgré le retrait annoncé, elle mobilise toujours 50 000 soldats américains. Elle s'est intensifiée en Afghanistan, où sont engagés 100 000 soldats, et menace de s'étendre au Pakistan.

Les banques, responsables de la crise financière de 2008, ont reçu des aides publiques massives, affichant maintenant des résultats insolents. Ces profits, c'est la population qui les paye par le déficit public. Les classes populaires subissent aussi l'explosion du chômage. Il représentait 4,6% en 2006, il atteint 9,6% aujourd'hui. Il y a deux ans, un million de familles avaient perdu leur maison. Deux millions de ménages les ont rejointes.



Vente de tee-shirts en faveur d'Obama pendant la campagne présidentielle.

En poursuivant, comme au temps de l'administration Bush, une politique au service des grands groupes capitalistes et des nantis, les Démocrates se sont aliénés une partie de leurs soutiens populaires traditionnels. Et la politique des directions syndicales, soutiens habituels du Parti Démocrate, qui accompagne les mesures d'austérité imposées par le grand patronat, notamment dans le secteur automobile, n'incite pas les travailleurs à aller voter. Obama paye ainsi d'avoir déçu les aspirations des électeurs démocrates, et d'abord ceux des milieux les plus modestes.

Jacques FONTENOY

• Crise immobilière

Les ratés de la machine à expulser

L'explosion de la « bulle immobilière », qui avait été il y a deux ans le facteur déclenchant de la crise financière mondiale, continue à faire des dégâts aux États-Unis.

Des centaines de milliers de familles ont été expulsées d'un logement dont elles ne pouvaient plus payer les traites. Le nombre d'expulsions quotidiennes continue à augmenter, les spécialistes prévoyant que cela durera encore au moins un an. Des quartiers populaires sont ainsi vidés de leurs habitants, les maisons laissées à l'abandon faute de nouveaux acquéreurs.

Les commanditaires de ces expulsions sont les grands organismes financiers qui possèdent

des créances sur ces logements et préfèrent récupérer immédiatement un petit quelque chose de tangible plutôt que conserver du papier pourri dans leur comptabilité. Et, les banques étant pressées, elles font expulser à tour de bras. Si vite que les services publics spécialisés dans le contrôle des titres de propriété n'ont pas le temps de vérifier les dossiers, que les juges signent les arrêtés d'expulsion sans les lire. Des organismes se préoccupant peu des formes légales se sont même créés pour accélérer les saisies. Tant et si bien que des dizaines, peut-être des centaines de milliers de personnes se retrouvent à la rue alors qu'il n'y a aucun fondement légal à leur expulsion. Le cas le plus fréquemment évoqué

est celui d'un organisme financier qui demande et obtient une saisie, alors qu'il est incapable de prouver qu'il détient une hypothèque sur le logement.

Ce sont les banquiers eux-mêmes qui ont compliqué, multiplié, regroupé, redistribué les titres de propriété et les hypothèques. Cela faisait partie du jeu de multiplication des petits pains avec lequel ils ont fait fortune... jusqu'au krach. C'est pourquoi il est bien difficile aujourd'hui de savoir qui possède réellement l'hypothèque sur un logement donné, le titre ayant pu être échangé des dizaines de fois entre des dizaines de spéculateurs. Mais, collectivement, les banquiers ont intérêt à détruire ces titres, quitte pour cela à détruire la vie des gens.

Paul GALOIS

• Irak

Après les bombardements américains, une pluie de sauterelles françaises

Une cinquantaine d'entreprises françaises, et non des moindres, ont envoyé leurs représentants à la Foire internationale de Bagdad, inaugurée le 1^{er} novembre. À cette occasion, une liaison aérienne Paris-Bagdad a été reprise, la secrétaire d'État au Commerce extérieur s'est déplacée et la presse a été invitée à broder sur le thème « les patrons français retournent en Irak ».

Il faut dire que l'affaire est d'importance : six cents milliards de dollars seraient nécessaires pour reconstruire les infrastructures indispensables au pays. Des routes aux centrales électriques, des hôpitaux au système d'adduction d'eau, des usines aux musées, tout a été détruit par les bombardements occidentaux et les armées d'occupation. L'Irak va donc

devoir payer maintenant une rente de reconstruction à ceux-là mêmes qui l'ont détruit.

Les premières entreprises françaises à revenir en Irak furent le cimentier Lafarge, le pétrolier Total et la compagnie maritime CMA CGM. D'autres comme Sanofi et EADS suivent, d'autant que l'État français fait tout pour leur faciliter la tâche. La loi irakienne, rédigée à

l'ombre des armes américaines, prévoit déjà des avantages fiscaux pour les investisseurs étrangers et le libre rapatriement des capitaux et des dividendes, c'est-à-dire qu'elle prévoit le pillage du pays. Mais, comme cela ne suffisait pas, un accord de « protection des placements financiers » vient d'être signé entre la France et l'Irak, protégeant les « investisseurs »

P. G.

• Union européenne

Les banquiers dictent leur loi

Les dirigeants des vingt-sept pays de l'Union européenne se sont une nouvelle fois retrouvés vendredi 29 octobre, pour tenter de gérer la crise financière et ses conséquences sur la monnaie européenne. Sarkozy, Merkel et les autres doivent se rendre à l'évidence : les plans d'austérité qu'ils ont imposés dans tous les pays d'Europe, si féroces qu'ils soient pour les populations, ne règlent rien.

Les banquiers continuent leurs opérations, spéculent entre autres sur les dettes libellées en euros contractées par les divers États européens. C'est ce qui avait mis la Grèce au bord de la faillite il y a peu, c'est ce qui menace l'Irlande, c'est aussi ce qui peut engendrer une crise qui pourrait faire exploser l'euro.

Le débat portait donc sur quelques clauses du traité de Lisbonne, dernière mouture de la loi qui régit l'Europe des vingt-sept, entre autres sur la délicate question : « les pays de la zone euro ont-ils le droit, ou non, d'apporter une aide financière à un autre pays de la zone euro, sous quelles conditions, pendant combien de temps ? »

Si certains pays ont besoin d'être « aidés », c'est parce qu'ils sont ruinés par les grandes banques et attaqués par les spéculateurs, c'est-à-dire au premier chef par la BNP, la Société Générale, la Deutsche Bank, etc. Alors, la question débattue par les dirigeants européens revient à se demander si les grandes banques françaises et allemandes peuvent avoir le beurre (la spéculation sur la dette, grecque ou autre), l'argent du beurre (la garantie de l'Union européenne sur le remboursement de cette dette), auxquels s'ajouteraient les plans d'austérité destinés à dégager les fonds nécessaires pour rembourser les banques en pressurant les populations. Dans ces conditions, « aider » un pays en faillite revient à subventionner les banquiers qui l'ont poussé à la ruine et à contraindre les travailleurs à rembourser les dettes contractées par les capitalistes, à étrangler un pays pour enrichir les banques des pays plus riches. C'est ce qu'a entériné le sommet des chefs d'État européens.

Les gouvernements des « petits » pays ne sont pas en situation de s'opposer aux deux puissances que sont la France et l'Allemagne. La Banque centrale européenne ne veut en

rien gêner les grandes banques privées. La décision a donc été prise « à l'unanimité » officiellement, en fait par les représentants des deux bourgeoisies les plus puissantes, Sarkozy et Merkel, qui l'avaient préparée et annoncée lors d'un tête-à-tête à Deauville la semaine précédente.

Ce qui a posé le plus de problème aux négociateurs a été l'aspect purement juridique de la chose, car la révision du traité de Lisbonne exige en théorie le passage par un référendum dans chaque pays de l'Europe des vingt-sept. Or Sarkozy et consorts ne tiennent pas à ce que les vingt-sept organisent un référendum ayant trait à la crise, aux banquiers et aux plans d'austérité dans la période qui vient. Les juristes européens ont donc deux mois devant eux pour trouver le « truc » juridique qui ferait qu'un référendum n'est pas nécessaire, qu'il est donc inutile de demander son avis à la population des vingt-sept pays.

Les travailleurs ont en fait commencé à donner leur opinion sur la question, en Grèce, en Espagne, en France et ailleurs, dans les grèves et les manifestations. Et cela vaut mieux qu'un référendum.

P. G.

• Afrique

Les mutilations sexuelles font des ravages

Dans le numéro d'octobre du journal *Le pouvoir aux travailleurs, nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI) dénoncent la barbarie que subissent de nombreuses femmes, victimes de la pratique de l'excision.*

On estime à plus de 100 millions le nombre de femmes et de fillettes victimes de mutilations sexuelles en Afrique. Certaines fillettes trouvent la mort à cause des hémorragies consécutives aux blessures engendrées par ces actes. D'autres contractent des infections microbiennes susceptibles de mettre en danger leur santé durant de longues années. Lorsqu'elles s'en sortent, elles ne sont pas pour autant tirées d'affaire, puisqu'une fois mariées elles peuvent avoir des grossesses difficiles, avec le risque de mettre en danger la vie de l'enfant à naître. Dans tous les cas ces femmes sont blessées dans leur chair et subissent de manière irréversible les conséquences graves de ces mutilations.

C'est ce pays à genoux, cette population martyrisée, que les hommes d'affaires français se préparent à rançonner un peu plus.

P. G.

milieux aisés bénéficiant d'une certaine ouverture à la culture. Il y a parmi elles des épouses de chefs d'État en exercice ou à la retraite. La femme de Blaise Compaoré (Burkina Faso) et celle d'Alpha Omar Konaré (Mali) sont considérées dans ces milieux comme étant des figures de proue de la lutte contre ces pratiques barbares qui continuent de faire des ravages jusqu'à nos jours. Et c'est tant mieux si elles mettent leur notoriété au service d'une telle cause.

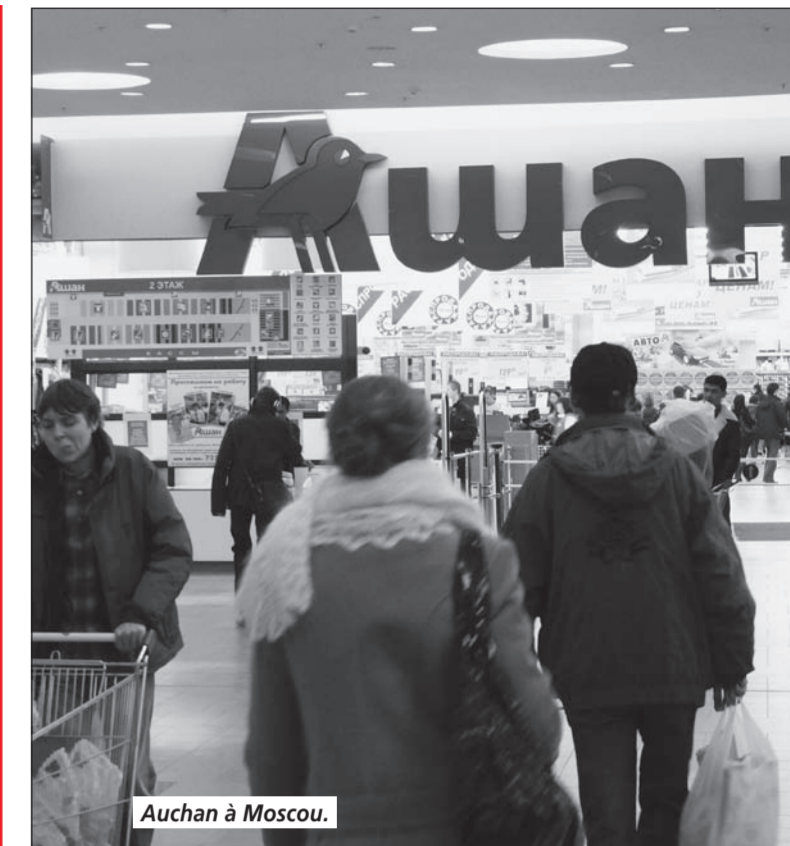
Certaines femmes qui agissent sur le terrain font part de leur inquiétude en constatant qu'aujourd'hui les exciseuses ont des téléphones portables. Elle peuvent rapidement être contactées et se déplacer à domicile. Ainsi la barbarie, que la science ne peut à elle seule faire reculer, fait bon ménage avec le développement des techniques.

Ces rites dangereux résultent de l'arriération de la société, de la misère matérielle et morale qui

constitue le quotidien du plus grand nombre de femmes mais aussi d'hommes, surtout dans les campagnes.

Les classes riches et les intellectuels qui gouvernent ne se préoccupent pas beaucoup de combattre cet état de chose, parce qu'eux-mêmes, ainsi que leur progéniture ont plus ou moins les moyens d'échapper aux pratiques liées à l'arriération. Et puis il y a aussi le fait que, pour maintenir leur rang et leurs privilèges, ils se gardent de se couper des chefferies traditionnelles et autres dignitaires de temps révolus, qui véhiculent ces traditions néfastes et qui continuent d'exercer une certaine autorité dans la brousse.

La lutte contre l'oppression de la femme et contre ses expressions les plus barbares est indissociable de la lutte pour une société égalitaire, débarrassée de toute forme d'oppression et d'exploitation.



Auchan à Moscou.

• Russie

Les « affres » des patrons étrangers...

Sous le titre « Loujkov limogé, Moscou libéré... Pour les investisseurs étrangers », *La Tribune*, quotidien économique français, s'est penchée sur les possibles conséquences, pour les hommes d'affaires occidentaux, du changement de maire dans la capitale russe.

Décrivant le système de corruption généralisée, et de pots-de-vin obligatoires, mis en place à Moscou sous l'égide de Loujkov et de son clan, le journal rapporte ainsi que, dans la grande distribution, le français Auchan et l'allemand Metro sont bien implantés à Moscou. En effet ils auraient « cultivé d'excellents rapports avec la mairie », à la différence d'Ikea, qui n'aurait pas compris à quel point ladite culture et l'arrosage vont de pair.

Renault, lui, grâce à « de longues – et sans doute coûteuses – négociations avec Iouri Loujkov a ouvert son usine d'assemblage de Logan près du centre-ville ». Mais les Auchan, Renault et autres

patrons « risquent-ils de perdre des positions privilégiées ? » s'interroge *La Tribune* qui suppose que la concurrence va tenter de profiter des changements à la mairie à Moscou pour « cultiver » les nouveaux responsables.

Quant aux PME (petites et moyennes entreprises) étrangères, ce journal explique qu'elles « subissent en outre un barrage d'extorsions de bakchichs » à tous les niveaux de l'administration. Et de citer les lamentations d'un patron français installé depuis dix ans à Moscou : « Nos interlocuteurs risquent de changer, et nous devons reprendre tout à zéro ! » Autrement dit, les pots-de-vin... avec quelques zéros.

Mais rassurons tout de suite les âmes sensibles : malgré tout ça, les profits de ces prétendus martyrs du monde des affaires doivent afficher encore plus de zéros. Sinon, pourquoi tiendraient-ils tant à rester à Moscou ?

Pierre LAFFITTE

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :

L'Allemagne, 20 ans après la réunification

Vendredi 19 novembre à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris
Montreuil
(Seine-Saint-Denis)

Métro : Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais : 3 euros

• Trêve des expulsions locatives

La question du logement reste entière

Depuis le 30 octobre et jusqu'aux 15 mars prochain, les expulsions de locataires qui, dans la grande majorité, n'arrivent plus à payer leur loyer ne sont plus possibles légalement.

Cela n'empêche pas les expulsions d'exploser le reste de l'année. Ainsi, selon le porte-parole de l'association Droit au logement (DAL), le nombre d'expulsions effectives a doublé en l'espace de vingt ans, pour atteindre le chiffre de 11 000.

Et la situation ne s'améliorera pas, notamment avec la nouvelle loi sur la sécurité intérieure, dont un article devrait permettre aux préfets d'expulser sans décision de justice préalable, et sans obligation de relogement.

Les locataires, surtout les

jeunes, les travailleurs pauvres et les retraités sont à la fois victimes du chômage, des bas salaires et de la baisse de leur niveau de vie, mais aussi de la hausse des loyers, favorisée par la flambée des prix de l'immobilier. Beaucoup n'arrivent plus à se loger correctement. La Fondation Abbé-Pierre a d'ailleurs dénombré 3,5 millions de mal-logés cette année.

Face à ce problème du logement, l'État ne fait rien ou presque. Interrogé sur le sujet, le secrétaire d'État au Logement Benoist Apparu a eu le culot d'affirmer que le fond du problème vient du fait que les logements sociaux ne sont pas construits « là où il y en a le plus besoin ». Mais le vrai problème est que le gouvernement, qui a considérablement réduit le

budget consacré au logement social, ne construit pas assez de logements de ce type; il incite même les sociétés HLM à vendre une partie de leur patrimoine, ce qui diminue encore plus le nombre de logements locatifs disponibles.

Même les lois protégeant – un peu – les plus démunis ne sont pas appliquées. Apparu reconnaît lui-même que la loi Dalo, votée en 2007 et qui permet aux familles considérées

comme prioritaires de bénéficier d'un logement décent, ne fonctionne pas dans une douzaine de départements. Cela concerne évidemment les zones où l'on rencontre les plus grandes concentrations urbaines, comme l'Île-de-France. Le gouvernement ne se prive pourtant pas ces temps-ci de rabâcher qu'une fois votée, une loi doit être appliquée!

Le droit à un logement décent est un droit élémentaire.

Alors ce n'est pas pendant quelques mois qu'il faut bloquer les expulsions, mais toute l'année. Quant à l'État, qui sait en quelques jours débloquer des milliards pour aider les banques, il aurait les moyens de construire des logements pour l'ensemble de la population. Encore faut-il que, pour lui, l'intérêt des privilégiés ne passe pas avant celui de la population.

Roger MEYNIER



• HLM vacants...

Mais surtout déficit énorme de la construction

« Des milliers de logements HLM restent vides », a titré Le Parisien-Aujourd'hui en France.

Ce journal chiffre à 20 000 ou 25 000 le nombre de HLM « anormalement vacants ». Le gouvernement avait en effet communiqué une liste soi-disant « confidentielle » des logements HLM vacants. En réalité, le rapport sur le mal-logement de la Fondation Abbé-Pierre avait déjà publié des chiffres au niveau de chaque région qui permettent d'évaluer à l'échelle nationale une vacance totale de 2,3 % des HLM et une vacance supérieure à trois mois de 1,2 %, c'est-à-dire une vacance assez faible.

La seule nouveauté de cette annonce consiste à montrer du doigt les 74 communes, grandes ou petites, où la proportion de HLM vacants, bien supérieure à la moyenne, dépasse 5 %. Thierry Repentin, sénateur PS qui préside l'Union sociale pour l'habitat regroupant l'ensemble des organismes HLM, estime que la liste en question « met en exergue des réalités lilliputiennes, c'est-à-dire qu'on va chercher quelques situations locales de vacance liées au départ d'une grande entreprise, d'une grande administration, d'un régiment militaire, pour laisser penser que c'est la situation générale du monde HLM ».

De son côté, l'article du *Parisien* reconnaît qu'un nombre anormalement élevé de logements vacants peut être dû à une « gestion poussive » du parc de HLM, mais aussi à de « bonnes raisons », par exemple un coup de peinture ou des travaux de mise en état, voire à un programme de réhabilitation urbaine « qui suppose de longs travaux entraînant un taux de vacance élevé mais normal ».

Quand ceux-ci se prolongent exagérément, on peut à bon droit être choqué qu'un appartement reste un temps inoccupé et si une telle situation perdure, la réquisition, d'ailleurs prévue par la loi, serait une mesure de bon sens. Mais cela ne mettrait pas fin aux difficultés de l'immense majorité de ceux qui ont un problème pour se loger. Selon la Fondation Abbé-Pierre, il manque un million de logements et il serait nécessaire d'en construire 500 000 chaque année.

On est loin des 25 000 logements HLM inoccupés! Quand un logement est vide, le fait est visible, mais le problème est d'abord celui des logements qui restent invisibles parce qu'ils n'ont pas été construits et qui ne le seront pas parce que l'argent public est détourné au détriment des besoins les plus urgents de la population.

Jean SANDAY

Réquisition des logements vides ?

L'ancienne ministre socialiste du Logement, Marie-Noëlle Lienemann, considère qu'« au-delà d'un taux de 3 %, toute vacance est anormale » et « illégitime en pleine crise du logement ». Elle estime que « les pouvoirs publics doivent donner six mois aux bailleurs ayant plus de 3 % de vacance

pour régler le problème. Au-delà, si rien ne change, que l'État réquisitionne ces logements vides! »

Voilà des idées qui, mises en pratique, n'apporteraient qu'un soulagement très partiel au problème du logement, même si elles ne sont pas

dépourvues d'intérêt. Mais Lienemann, qui a été plusieurs années chargée du logement sous Mitterrand, puis dans le gouvernement Jospin, s'est bien gardée durant cette période de les appliquer, ni aux HLM ni, a fortiori, aux logements vacants du secteur privé.

C'est bien pire dans le privé

Alors que le taux de vacance est de 2,3 % pour le parc locatif social, si l'on y ajoute les logements privés, comme le font les statistiques de l'Insee, la proportion atteint un peu plus de 6 %!

Le problème des logements privés qui restent vides a été aggravé par les avantages fiscaux consentis aux

propriétaires qui achètent un logement à crédit en profitant de taux d'intérêt bas. Ils acquièrent ces logements non pour se loger mais parce qu'ils représentent pour eux un placement très rémunérateur: ils sont loués et surtout c'est une opportunité de déductions fiscales très intéressantes.

Le gouvernement

lui-même a dû reconnaître que ce cadeau fiscal a abouti à des aberrations: les logements achetés ainsi restent souvent vides du fait de loyers demandés inaccessibles aux personnes qui ont besoin de se loger, alors que les promoteurs ont gonflé leurs prix de vente en faisant miroiter aux propriétaires l'encaissement de loyers élevés. Quel gâchis!

À vouloir trop prouver...

Parmi les exemples montrés du doigt par le gouvernement figurent les logements sociaux de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), vacants dans une proportion de 15,8 %.

Or, explique l'Union sociale pour l'habitat, « il s'agit d'un patrimoine d'une société cotée en Bourse, qui délibérément n'a pas loué ces logements pour les revendre libres de tout occupant, et donc plus

cher sur le marché de l'immobilier ». Effectivement, du point de vue du marché, la vacance des appartements, loin d'être un scandale, est un argument de vente!

• Crédit impôt recherche

Une niche pas près d'être rabolée

Dans le cadre de la discussion budgétaire, les députés ont décidé de ne rien changer à une niche fiscale particulièrement coûteuse, plus de quatre milliards d'euros en 2010, le Crédit impôt recherche.

Cette niche créée en 2003, soi-disant pour « aider les petites entreprises innovantes », permet aux sociétés de déduire de leurs impôts une partie des dépenses qu'elles consacrent à la Recherche et développement. Le crédit d'impôt qu'elles récupèrent est particulièrement généreux : 30 % de leurs investissements dans ce domaine leur sont reversés, dans la limite de 100 millions de dépenses, et 5 % au-delà.

Pour ce faire, les grands groupes ont beaucoup de ressources et d'imagination. Parmi les plus connues, il y a la création de filiales fictives, dont la seule finalité est de profiter de ce Crédit impôt recherche. Entre 2007 et 2008, le nombre d'entreprises de moins de dix salariés intégrées en filiales a augmenté de 250 %. D'autres sociétés, ou les mêmes, ont baptisé Recherche et développement n'importe quelle activité : des témoignages font état de responsables faisant le tour des bureaux pour labelliser des activités de production en « travail de recherche et d'innovation ».

Sans surprise, ce sont les plus grandes sociétés qui ont

empoché la plus grosse part du pactole. Sept cent dix-huit d'entre elles, soit 10 % des sociétés bénéficiaires, ont capté 57 % de cet avantage fiscal.

Gilles Carrez, député UMP et rapporteur de la commission des finances à l'Assemblée, a estimé en juillet 2009 que, non seulement « *Le Crédit impôt recherche est l'une des dépenses fiscales qui pèsent le plus lourd dans le budget de l'État* », mais que « *l'industrie n'en est pas la principale bénéficiaire. C'est le secteur des services qui représente deux tiers des créances, en particulier les entreprises de services*

bancaires et d'assurances ».

Devant ces débordements, les députés avaient proposé de « raboter » un tout petit peu cette niche, d'un quart, croyant suivre ainsi les souhaits de Sarkozy. Eh bien non ! Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, a sommé les députés de « *ne rien changer, ni au motif que ce dispositif privilégie les grands groupes, ni au motif que des entreprises saucissonnent leurs dépenses, ni enfin que certaines d'entre elles fraudent* ».

Et les députés ont approuvé...

Bertrand GORDES



L'exemple d'Alcatel-Lucent

Le groupe Alcatel-Lucent a créé il y a trois ans une filiale destinée en fait à recueillir ces crédits. Le groupe annonce dans ses résultats 2009 que le Crédit impôt recherche dont il bénéficie est

passé de 43 millions d'euros à 93 millions d'euros entre 2007 et 2009. Durant la même période, les effectifs de Recherche & développement du groupe en France ont diminué d'environ 400 personnes !



• Dames de la haute Niches fiscales... sous les sabots des chevaux

On l'a appris par un certain nombre de médias, l'épouse d'Éric Woerth, Florence, a créé en 2008 une écurie hippique. Être l'épouse du maire de Chantilly donne en effet des idées quand on côtoie à la fois le monde des courses et celui des affaires.

L'écurie s'appelle Dam's parce que cinq femmes ont participé à cette création. Outre l'épouse du ministre, on y retrouve Nathalie Bélinguier, épouse de l'ex-PDG du PMU, Réjane Lacoste, épouse du président du fabricant de polos, Dominique Ades-Hazan, à la tête avec son mari d'un groupe de prêt-à-porter haut-de-gamme, et Nicole Seroul, femme de Jean-Claude Seroul, président d'honneur du Syndicat des propriétaires de chevaux de courses au galop.

Depuis, d'autres dames les ont rejointes : Caroline Guérand-Hermès, héritière du groupe Hermès (Florence Woerth appartient à son conseil de surveillance); Agnès Touraine (ex-dirigeante de Lagardère, Havas et Vivendi Universal); Emmanuelle Bour-Poitrinal (première directrice générale des Haras nationaux et sœur du PDG d'un grand groupe d'immobilier commercial) et Françoise Boulain (réalisatrice de télévision et épouse du journaliste Thierry Roland); Marie-Caroline Giral, fille d'un patron du BTP, et Françoise Kron, épouse du PDG d'Alstom.

Chez Dam's, chaque nouvelle venue achète des parts de l'écurie, à 7 500 euros pièce. L'écurie réunissait cet été 48 parts, soit un capital de 360 000 euros, avec une trentaine d'actionnaires.

Évidemment cet engouement pour l'avancement de la race chevaline a une raison très pratique. Florence Woerth, en

bonne gestionnaire de fortune, a créé l'écurie Dam's quelques mois après la promulgation de la loi TEPA (travail, emploi et pouvoir d'achat). Elle avait été présentée à l'époque par Sarkozy comme un soutien à « *la France qui se lève tôt le matin* ». Et la ministre de l'Économie Christine Lagarde avait fait l'éloge des PME censées créer des emplois.

En guise de stimulation, les créateurs de PME qui étaient aussi des contribuables assujettis à l'ISF obtenaient la possibilité de déduire de l'impôt sur la fortune 75 % de leurs investissements directs dans des PME, à concurrence de 50 000 euros. Il s'était bien trouvé quelques députés de l'UMP pour proposer de limiter les dérives possibles avec cette nouvelle niche mais, coïncidence, le ministre du Budget d'alors, justement Éric Woerth, s'était opposé aux députés de son propre camp.

En pratique, l'écurie Dam's a été assimilée à une... PME afin de bénéficier de la ristourne sur l'ISF. Et certaines banques comme la Banque privée 1818, filiale du groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne (BPCE), proposent aussi cette astuce à certains de leurs clients fortunés : « *Des écuries de groupe, gérées comme des petites entreprises, permettent de rentrer dans le monde des courses hippiques tout en réalisant une bonne opération financière* », souligne la Banque 1818, ajoutant : « *Avec des champs aussi prestigieux dans le monde entier que Chantilly, première ville du cheval en France, ou Longchamp, il n'y a pas plus ludique pour voir courir son capital!* »

Que Florence Woerth ait également travaillé pour la Banque 1818 est une autre pure coïncidence.

Jacques FONTENOY

• Cabinets ministériels

Des collaborateurs en or

Le montant des rémunérations des collaborateurs embauchés par chaque ministre vient d'être publié. Les moins payés d'entre eux émargent à 6 000 euros par mois, les plus chanceux, ceux de Matignon, du ministère des Finances et du ministère du Budget, à 15 000 euros mensuels net.

Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur, a justifié ce niveau de salaire en affirmant que ces braves gens

travaillaient 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, dans une totale précarité, avec un « talent » dont l'État ne saurait se priver. Pécresse évoquait sûrement leur capacité de production à jet continu des discours et des lois visant à contraindre les travailleurs à se serrer la ceinture, à reculer l'âge du départ en retraite, à supprimer chaque année des dizaines de milliers de postes de fonctionnaires utiles (eux), à dresser des listes

de médicaments non remboursables et d'hôpitaux à fermer, à prêcher la modération salariale (pour les autres), bref à mettre en musique l'interminable liste des attaques gouvernementales contre la population.

L'utilité de tels « talents », du point de vue de la population, est plus que douteuse. Les payer à des salaires plus proches du smic ferait peut-être changer le sens de leurs raisonnements...

Paul GALOIS

• Novartis – Huningue (Haut-Rhin)

La direction projette de vendre l'usine Pharma

Le laboratoire pharmaceutique suisse Novartis vient d'annoncer, jeudi 28 octobre, sa volonté de vendre l'usine Pharma de Huningue d'ici l'été 2011.

Le site Novartis est composé de trois usines : outre Pharma qui produit actuellement des médicaments sous forme liquide et des suppositoires, il y a une usine Santé Animale de 80 salariés et un centre de biotechnologie de 400 salariés, qui resteront propriété de la multinationale.

Le repreneur est la société Delpharm, spécialisée dans le façonnage pharmaceutique, qui possède cinq usines en France avec 1 400 salariés ; usines reprises à des grands noms de la pharmacie qui voulaient s'en débarrasser.

La direction de Novartis

annonce clairement que la fabrication de ces médicaments traditionnels ne l'intéresse plus car elle n'est pas suffisamment rentable et, dit-elle, ne fait plus partie des « cœurs de métier » du groupe. Le seul vrai métier de Novartis étant visiblement de faire du profit, bien plus que de produire des médicaments.

La direction présente ce projet comme « une réelle opportunité sur le plan social », elle y voit même une démarche citoyenne (sic !). Elle ne manque pas de cynisme en faisant cette annonce une semaine après s'être publiquement félicitée des « excellents résultats financiers »

pour le troisième trimestre 2010 : profits en hausse de 25 %, avec 3,7 milliards de dollars pour ce seul trimestre.

Le groupe Novartis ramasse du profit à ne savoir qu'en faire. Il a récemment dépensé plusieurs dizaines de milliards de dollars pour le rachat à Nestlé du laboratoire ophtalmologique Alcon. Paul Bucker, le PDG de Nestlé, vient d'encaisser pour le dernier trimestre un chèque de 28 milliards de dollars correspondant à la vente à Novartis de la dernière tranche du capital d'Alcon, pour un coût total de 38 milliards de dollars. C'est dire que Novartis a des moyens considérables.

Les travailleurs sont inquiets car, pour l'instant, Novartis ne s'engage à fournir une activité

au site que pendant cinq ans. De là à penser que Novartis veut simplement sous-traiter les licenciements, il n'y a qu'un pas. Et de toute façon la coupure avec les autres travailleurs du site de Huningue est un pas de plus dans le morcellement de ce qui est jusqu'à présent le site Novartis.

D'autre part, quelles seront les conditions de reprise pour les travailleurs ? C'est encore bien flou, même si la direction prétend que personne ne restera sur le carreau. Les travailleurs veulent des garanties pour l'avenir. Et Novartis, groupe riche à milliards, peut donner satisfaction aux quelque 250 salariés concernés par la cession.

Correspondant LO

• Chaffoteaux – Saint-Brieuc

Les travailleurs obtiennent gain de cause pour leur préretraite amiante

Mobilisés depuis fin septembre contre le projet des sénateurs de droite repoussant progressivement la date de prise en compte de la préretraite amiante, les travailleurs de Chaffoteaux, licenciés l'an passé par le groupe Ariston-Merloni, viennent d'obtenir gain de cause. Leurs droits restent donc les mêmes, et cela concerne aussi tous les travailleurs du pays exposés à l'amiante, qui pourront prétendre à cette préretraite dans l'avenir.

Après avoir multiplié les manifestations et les démarches tous azimuts, que ce soit en direction des dirigeants du groupe Ariston, responsables des licenciements, ou des pouvoirs publics, préfet et ministres qui avaient accepté les différentes mesures du plan social, mais aussi en direction des parlementaires, les travailleurs de Chaffoteaux ont réussi à se faire respecter.

Les liens tissés pendant plus de quatre mois d'occupation

de l'usine en 2009 et le fait de les avoir conservés, le fait de se retrouver régulièrement dans différentes manifestations, en particulier celles contre la réforme des retraites, ont sans doute contribué à ce changement d'attitude des sénateurs concernant leurs droits. Les travailleurs de Chaffoteaux n'ont cessé d'affirmer qu'ils ne voulaient pas être victimes d'une triple peine, la première étant d'avoir été exposés à l'amiante, la seconde d'avoir été licenciés

et la troisième étant de perdre, en plus, le droit à la préretraite.

Le préfet du département a confirmé jeudi 21 octobre 2010 que leurs droits étaient maintenus. Les travailleurs de Chaffoteaux, évidemment satisfaits de cette issue, n'en continueront pas moins à participer aux prochaines manifestations contre la réforme des retraites ; façon de montrer qu'ils sont toujours mobilisés.

Correspondant LO

• Leader Price – Troyes (Aube)

Non au travail du dimanche !

Dimanche 24 octobre, une soixantaine de militants CGT (SNCF, Michelin, Mefro...) mais aussi du PCF, NPA, PG, LO ont manifesté toute la matinée, devant le magasin Leader Price de l'avenue Pompidou à Troyes, leur soutien aux travailleurs en lutte contre l'obligation du travail le dimanche.

Sous prétexte de « Nouveau concept », illustré par un récent réaménagement de la façade du magasin, les conditions de travail et de vie des treize salariés du Leader Price n'ont cessé d'être attaquées. Ouverture continue entre midi et 14 heures, allongement de la journée jusqu'à 20 h, puis suppression de jours fériés. Et maintenant, ouverture tous les dimanches matin.

Les travailleurs l'ont appris par un client, qui a fait remarquer l'annonce, inscrite sur le ticket de caisse, de l'ouverture pour le dimanche suivant. Le magasin doit ainsi ouvrir un jour de plus, avec le remplacement d'un poste à temps plein (mutation d'une responsable) par deux postes à temps partiels en VSD (25 heures les vendredis, samedis et dimanches). En plus, aucune compensation n'est prévue, ni en salaire (qui reste à 1 000 euros par mois) ni sous forme de récupération.

Comment faire dès lors pour être avec sa famille, et comment faire garder ses enfants le dimanche lorsqu'on les élève seul ? Cela parce que les propriétaires, pas du tout modestes (140 magasins dans le Grand Est), profitent d'un aspect de la loi Maillé sur le commerce de détail autorisant l'ouverture le dimanche jusqu'à 13 heures. Même les journalistes de la télévision régionale se sont mises à raconter les pressions qu'elles subissaient, elles aussi, dans leur secteur. Mais, comme l'a déclaré le délégué CGT de l'entreprise « ce n'est pas parce que la loi est du côté des patrons qu'il faut tout accepter sans protestation ».

Correspondant LO

• Travail de nuit

Une extension qui reflète celle de l'exploitation

Plusieurs associations regroupant des professionnels de la santé ont rendu public un rapport sur l'extension du travail de nuit, qui expose de nombreux travailleurs à ses effets néfastes.

Ainsi, plus de quatre millions de personnes travaillent la nuit, soit 15,4 % des salariés. Ces chiffres n'ont cessé de progresser depuis vingt ans. L'augmentation est particulièrement sensible pour les femmes. Actuellement, 8,8 % d'entre elles travaillent la nuit, soit 3 % de plus qu'en 1991. Cette évolution a été facilitée par la loi du 9 mai 2001 qui, au nom de l'égalité hommes-femmes, a aboli l'interdiction

du travail de nuit pour les femmes dans l'industrie, qui datait du XIX^e siècle.

L'impact négatif du travail de nuit pour la santé est pourtant connu : augmentation des risques d'accidents, maladies du système digestif, troubles du sommeil, risques accrus de pathologies cardio-vasculaires. Début 2008, le Centre international de recherche sur le cancer a d'ailleurs classé le travail de nuit posté parmi

les agents probablement cancérigènes. On connaît également les dégâts causés par ces horaires sur la vie familiale et sociale.

On peut comprendre que le travail de nuit soit nécessaire dans certains services utiles à la collectivité, comme dans les hôpitaux ou les transports publics, voire dans certaines installations industrielles qui ne peuvent s'arrêter, comme dans la chimie ou les fonderies. Il devrait d'ailleurs, dans ce cas, être limité dans le temps et s'accompagner de compensations significatives en termes

de temps de travail.

Mais l'extension actuelle du travail de nuit n'a rien à voir avec cela. Ce phénomène s'explique seulement par la volonté du patronat de rentabiliser les équipements et les investissements. Quant aux travailleurs, ils n'ont guère le choix, du fait de la situation de l'emploi et des bas salaires.

Le travail de nuit dans l'industrie n'a, sauf là où il est strictement indispensable, aucune justification sociale. Il faut donc imposer son interdiction.

Roger MEYNIER

• Continental-Clairoix

Le comité de lutte remporte les élections professionnelles

Les votes pour les élections professionnelles à l'usine Continental-Clairoix ont été dépouillés le 27 octobre. La liste présentée par le comité de lutte frôle les 70 %.

Tout d'abord, s'il y a eu des élections professionnelles dans une usine qui est fermée depuis plus d'un an, c'est que les salariés ont vu leur contrat de travail prolongé jusqu'en 2012, comme l'accord imposé par les travailleurs le stipulait. Et donc à l'issue des mandats existants la direction devait organiser de nouvelles élections. Cela était d'autant plus nécessaire que les responsables de plusieurs syndicats, la CFTC, la CFDT, la CGC, s'étaient montrés sensibles aux avances de la direction ces derniers mois en vue de remettre en cause une partie des accords signés au terme de la mobilisation en juin 2009.

Le comité de lutte, approuvé par l'assemblée du personnel, avait décidé de constituer une liste propre comprenant des

travailleurs venus de tous les syndicats et des non-syndiqués, mais présentés, comme la loi l'impose, sous étiquette syndicale, de la CGT et de FO. Mais l'enjeu de ces élections était d'avoir un score suffisant qui interdise à quiconque de signer dans la prochaine période un accord contraire aux intérêts des salariés, la loi se basant sur le résultat des élections au comité d'entreprise pour déterminer qui a droit de signer ou pas un accord avec son employeur.

Il y a eu plus de 80 % de votants dans le collège ouvrier. Mais même dans le collège maîtrise et technicien, le comité de lutte a emporté la majorité, et tous les sièges. Au total, tous collèges confondus, le comité de lutte réalise aux élections au CE 66 % des voix et cinq sièges au CE. La CFDT, qui avait deux élus, est totalement éliminée et recueille 7 % des voix, en perdant toute représentativité. La CFTC, elle, perd la moitié de ses voix avec 27 % et ne sauve



Le 31 mars 2009 à Sarreguemines.

qu'un élu. La campagne haineuse de la CGC dans le collège des cadres a abouti à ce que le quorum ne soit même pas atteint.

Certes il ne s'agit là que d'une victoire morale des travailleurs, car les problèmes

et les remises en cause de la direction ne sont pas terminés pour autant. La preuve : la direction vient de décider de baisser de 5 % le montant des salaires versés, en faisant supporter aux travailleurs une partie des cotisations sociales, alors que les accords signés le

lui interdisaient formellement. Et tout cela au moment où Continental vient d'annoncer un bénéfice de plus d'un milliard au premier semestre. Les patrons ne lâchent jamais, les travailleurs sont obligés de faire de même.

Correspondant LO

• Continental – Toulouse

La direction ne désarme pas... les salariés non plus

Le plan de réduction de 8 % de la masse salariale, que la direction voulait imposer, a été rejeté par une majorité de salariés, et les syndicats majoritaires ont fait opposition. Mais la direction de Continental Automotive France ne désarme pas pour autant, malgré l'annonce de profits en hausse (38 millions d'euros en 2009, 50 annoncés pour 2010).

Du 19 au 25 octobre, elle a inspiré un « Groupe de salariés indépendants », qui a fait signer une pétition réclamant la démission des élus du CE, la réélection de celui-ci et l'ouverture de nouvelles négociations, car, disaient-ils, « la CGT et la CFDT ne sont plus représentatives ».

Les travailleurs ont pu apprécier « l'indépendance » de ce « groupe » composé pour l'essentiel de cadres dirigeants et de chefs : certains ont tenté de faire signer individuellement les opérateurs sur les chaînes et, devant le peu de succès, ils ont fait signer... les intérimaires et les sous-traitants ! D'autres ont pu partir en commando faire signer cette pétition à Foix et à Bousens avec la navette de

l'entreprise... et sur le temps de travail !

Dans la *Dépêche du Midi*, ce « groupe » soi-disant « indépendant » a prétendu avoir ramassé 1 120 signatures. Personne n'a pu le vérifier, et d'ailleurs ils ont aussi affirmé qu'ils étaient mille à leurs deux rassemblements, alors qu'ils n'étaient que 300, essentiellement des cadres.

Là encore, l'opération a tourné court : seuls les élus minoritaires ont démissionné, mais comme ceux de la CGT et de la CFDT ne démissionnaient

pas, les premiers se sont empressés de reprendre leur démission !

Les syndicats majoritaires ont fait des réunions du personnel dans les trois usines de Midi Pyrénées, rassemblant à Toulouse entre 400 et 500 personnes, à Foix 150 et à Bousens 100. Ils y ont réaffirmé leur opposition à l'accord et au plan, approuvés et applaudis par les salariés présents.

Maintenant, la direction veut faire donner les pouvoirs publics pour exercer une

pression sur les salariés et sur les syndicats majoritaires avec une nouvelle « médiation » sous l'égide du préfet de région et du président du Conseil économique et social. En réalité elle veut faire accepter une nouvelle mouture de son plan. Et pour aider cette « négociation », elle maintient son chantage à l'emploi et a annoncé « la suspension de tout investissement et de toute embauche ».

Mais les salariés de Toulouse-Foix-Bousens opposés à ce plan ne sont pas seuls : ceux de Regensburg en Allemagne,

l'usine jumelle de celle de Toulouse, résistent eux aussi et ont rejeté le même genre de plan que leur direction veut aussi leur imposer. À l'heure où Continental remet en cause l'accord signé à Clairoix, la majorité des salariés de Continental Automotive France qui refuse de lâcher quoi que ce soit, a bien raison de n'avoir aucune confiance dans la parole d'un patron qui a déjà sévi et sévit toujours à Clairoix. Aucune suppression d'emploi, aucune baisse de la masse salariale !

Correspondant LO

• Sites à risques

Rabotage sur la sécurité

Il existe dans le pays environ 1 200 sites « Seveso », c'est-à-dire des sites industriels à risques. Mais bien peu est fait pour diminuer les risques, et surtout obliger les patrons à les prendre en charge.

Suite au Grenelle de l'environnement une loi était promulguée concernant les habitations situées au voisinage de ces sites, dans les zones dangereuses. Dans

certain cas les habitations les plus proches doivent être évacuées et démolies. Dans un rayon plus étendu des travaux de protection doivent être effectués.

Mais par qui et payés par qui ? En principe par les propriétaires, à condition qu'ils soient eux-mêmes résidents (tant pis pour les locataires !) Ils bénéficient dans ce cas d'un crédit d'impôt de 40 %

sur les travaux. C'est tout ! En revanche rien n'est demandé aux industriels responsables du danger. Et 40 % pour des travaux souvent coûteux, demandés le plus souvent à des gens qui n'ont guère de moyens, c'est évidemment insuffisant.

Eh bien, c'est encore trop semble-t-il, car dans le projet de loi de finance pour 2011, il est question de limiter ce

crédit d'impôt à 36 % du prix des travaux. C'est une « niche fiscale » à raboter !

Au même moment, lors des Assises nationales des risques technologiques, qui ont eu lieu à Douai le 21 octobre, la secrétaire d'État à l'Écologie a pu prononcer un discours d'autosatisfaction sur la prévention des risques...

André VICTOR

• Moxex – Villemur-sur-Tarn (région toulousaine)

Les bandits capitalistes à l'œuvre

Il y a d'abord eu l'annonce faite par les dirigeants du groupe américain Moxex de ne plus financer le plan « social » des 300 salariés de l'usine de Villemur fermée en 2009. Ils se disaient « choqués » que 188 licenciés aient eu l'outrecuidance de saisir le conseil des prud'hommes.

Sont arrivés ensuite les résultats de Moxex: 75,1 millions de dollars, le chiffre d'affaires ayant augmenté de 33% en un an. Le PDG s'est même félicité de ce que « les revenus et le bénéfice par action aient atteint un record absolu en septembre ». Records qui se sont traduits par une augmentation de 14,8% du dividende versé aux actionnaires.

Pour finir, le ministre de l'Industrie Christian Estrosi a pris position contre les agissements de Moxex en affirmant qu'il était temps « de mettre fin à ce genre de comportements ». Il s'est contenté de demander à Moxex de « s'expliquer devant la justice française ». Moxex, qui a déjà été condamné à plusieurs reprises, en tremble encore!

Estrosi a aussi demandé « à Renault et à PSA de cesser toute commande à l'égard de Moxex », simple demande qui, non accompagnée de mesures contraignantes, ne gênera nullement Renault et Peugeot. « Comment peut-on mépriser autant les engagements qui ont été pris? » aurait renchéri Estrosi. Il est vrai qu'il s'y connaît en matière d'engagements méprisés. C'est lui qui avait suivi le dossier Moxex et qui s'était engagé à trouver, d'abord un repreneur, puis des reclassements. Aujourd'hui, faute de l'un et des autres, il en est réduit à faire des déclarations

outragées qui feront sans doute sourire outre-Atlantique.

Estrosi a promis que l'État règlera les sommes dues aux travailleurs par ce mauvais payeur de Moxex. Mais il y a un autre groupe capitaliste contre lequel il aurait pu se retourner, et depuis le début, s'il voulait à ce point défendre les intérêts des licenciés. C'est un groupe bien français qui s'était débarrassé de l'activité connectique automobile de Labinal en la vendant à Moxex en 2004: la Snecma.

Auparavant, les dirigeants de la Snecma avaient fait la même chose avec l'activité câblage

automobile de Labinal en la vendant à Valeo, qui avait fermé les deux usines de Cahors et Labastide-Saint-Pierre, mettant à la rue plusieurs centaines de travailleurs. Dans les deux cas, les dirigeants de la Snecma ont bel et bien « sous-traité » les licenciements.

Les travailleurs licenciés de Moxex, qui sont présents à toutes les manifestations ouvrières, ont raison de rester mobilisés pour défendre leurs intérêts. Comme disait l'un d'eux: « On nous a trop roulés dans la farine, on ne fait plus confiance à personne! »

Jean-Claude SARAN

• Raffinerie des Flandres-Total – Dunkerque

Total condamné... mais blanchi

Le 22 octobre, le tribunal de grande instance de Nanterre a autorisé Total à « ne pas procéder au redémarrage de l'activité de raffinage » de la raffinerie des Flandres de Dunkerque, arrêtée depuis septembre 2009. Ce jugement rend nul celui de la cour d'appel de Douai de juin dernier, qui avait au contraire condamné Total à reprendre le raffinage. Ce que Total n'avait

même pas fait semblant d'effectuer. Total, n'ayant pas respecté la procédure d'information-consultation, est cependant condamné par le tribunal de Nanterre à verser 17 500 euros au Comité central d'entreprise, au Comité d'établissement et aux syndicats Sud et CGT. Le même jour, Total annonçait la transformation, comme à Dunkerque, de la raffinerie de

Reichstatt (Bas-Rhin) en dépôt.

Le projet de reconversion de la raffinerie de Dunkerque prévoit pour les 367 salariés de Total des mutations dans les autres raffineries, la création d'un centre d'assistance technique, d'un centre de formation. Les travailleurs l'ont toujours refusé, ne voulant pas déménager loin de chez eux, alors que rien ne garantit qu'ils

ne se retrouveront pas dans la même situation dans deux ou trois ans, pas plus qu'ils ne veulent passer une grande partie de leur temps sur les routes ou dans les trains. Et il n'est même plus question de l'emploi des 400 sous-traitants qui travaillaient régulièrement sur le site. Les collectivités locales perdront 21 millions d'euros par an de taxe professionnelle,

sans compter les taxes foncières, tout ça pour que les actionnaires de Total augmentent encore plus leurs profits.

Quant au gouvernement, les seules raffineries qu'il ait tenté ces dernières semaines de faire rouvrir à coup de réquisitions et d'interventions policières, c'est celles qui étaient en grève!

Serge VIARD



Un militant du syndicat Sud poursuivi

Ces dernières semaines à Dunkerque, comme dans beaucoup de villes, de nombreuses actions d'information ont été organisées pour dénoncer la loi Wœrth.

Le 22 octobre, un meeting de l'intersyndicale a ainsi eu lieu aux portes de l'usine Ascometal-Valdunes à Leffringkoucke, près de Dunkerque. Christian Muys, militant de

Sud, s'y rend en voiture. Des policiers sont sur place. Pensant pouvoir passer, Christian avance sa voiture. Ce qu'un policier, se plaçant sur le capot, considère comme « un refus d'obtempérer » et une « utilisation d'arme par destination »: sa voiture! Christian est sorti alors de la voiture: bras tordu, menottes, puis placé en garde à vue.

Jeudi 28, une centaine de militants l'ont accompagné au commissariat, où il a reçu une convocation au tribunal de Dunkerque le 10 décembre. Le Syndicat de la magistrature s'est offert de l'aider dans sa défense. Et il a bien sûr le soutien de tous ceux qui refusent les provocations de la police de Sarkozy.

S. V.

• SNCF Atelier du technicentre de PRG – Ivry (Val-de-Marne)

Un jeune cheminot meurt victime de la politique de la direction

À l'atelier SNCF d'Ivry du Technicentre de Paris rive gauche, Stéphane, un jeune cheminot de 27 ans récemment titularisé, a été retrouvé électrocuté sur la locomotive dont il assurait l'entretien.

Si les circonstances exactes de cet accident mortel ne sont pas encore connues, le contexte dans lequel il s'est produit est révélateur de la dégradation persistante des conditions de travail à la SNCF en général et dans cet atelier en particulier.

Alors qu'il n'y a pas si

longtemps cette opération de maintenance était assurée par deux agents, elle ne l'est plus que par un seul, pour de sordides histoires de coûts et au mépris des règles de sécurité.

Depuis 2004 l'atelier a vu ses effectifs fondre et aujourd'hui il n'y reste plus qu'une quinzaine d'agents d'exécution, dont une dizaine assurent les visites sur les locomotives. Il ne s'était jamais produit un accident aussi dramatique depuis plusieurs dizaines d'années alors que l'activité y était bien plus

importante. Il y a eu jusqu'à une centaine de travailleurs, auxquels les règles de sécurité les plus élémentaires étaient transmises par la hiérarchie. Les nouveaux embauchés étaient au contact des plus anciens, qui les prévenaient des risques à ne pas prendre ou leur expliquaient comment s'en protéger.

Aujourd'hui l'atelier est quasiment vide, et s'il reste peu d'activité, elle est toujours aussi dangereuse. Les plus jeunes travaillent seuls, isolés,

sans personne à qui demander conseil. C'est ainsi que nul ne peut témoigner du moment où l'accident s'est produit et depuis quand Stéphane était inanimé quand il a été retrouvé.

La direction investit le moins possible, elle bricole pour que les trains continuent de rouler tout en fermant des pans entiers de la production. Avec un peu plus d'un an d'ancienneté, ce jeune cheminot avait déjà connu une restructuration et un transfert de service.

Flexibilité géographique, polyvalence, au gré des restructurations, fusions, transferts, suppressions de postes, ont aggravé les conditions de travail et de sécurité de l'ensemble des cheminots, sans compter l'état lamentable du chantier de manœuvre et des ateliers.

Alors, quels que soient les résultats de l'enquête sur les causes de la mort de ce travailleur, la direction de l'établissement et de la SNCF en sont les premières responsables.

Correspondant LO

• Russie, octobre-novembre 1905

La grève générale et la naissance des soviets

Quatre ans avant qu'éclate la révolution en Russie, pays alors dirigé par un monarque absolu, le tsar, considéré comme le pilier de la réaction en Europe, un inspecteur de police russe déclarait: « Il ne peut y avoir de révolution en Russie. Je croirais davantage à l'apparition d'un volcan en flamme sur la perspective Nevsky (une des grandes artères de la ville de Saint-Petersbourg) qu'à la possibilité d'une révolution en Russie. »

Pourtant le 9 janvier 1905 éclatait la révolution, qui commença par une manifestation d'ouvriers venus déposer une supplique au tsar. Cette manifestation fut écrasée dans le sang. Mais dix mois plus tard, en octobre 1905, une grève générale balayait tout le pays, ébranlant ce régime réactionnaire. Les travailleurs n'en étaient plus à supplier le tsar et, organisés dans des conseils d'ouvriers, « soviets » en russe, ils contestaient le pouvoir à la classe dirigeante.

Le capitalisme moderne avait fini par pénétrer dans ce pays semi-féodal où le pouvoir du tsar semblait devoir durer toujours, faisant naître une classe ouvrière jeune qui, bien que minoritaire (10 millions d'ouvriers sur 150 millions d'habitants en très grande majorité paysans), n'allait pas tarder à montrer sa puissance révolutionnaire.

Le 19 septembre, les compositeurs de l'imprimerie Sytine à Moscou se mettaient en grève. Ils exigeaient une diminution des heures de travail et une augmentation du salaire aux pièces basé sur mille caractères, y compris les signes de ponctuation. Cet événement, qui pouvait alors sembler mineur, allait ouvrir la voie à la grève générale dans toute la Russie. « On commençait par des signes de ponctuation et l'on devait, en fin de compte, jeter à bas l'absolutisme » écrivait Trotsky.

La grève générale politique

Dans la soirée du 24 septembre, cinquante imprimeries étaient déjà en grève. La grève gagna les autres branches de l'industrie, les employés des tramways, les boulangers. De Moscou, l'agitation gagna alors Saint-Petersbourg, où les imprimeurs décidèrent le 2 octobre de se mettre en grève



Le soviet des ouvriers du textile d'Ivanovo-Voznesensk.

par solidarité. Le 9 octobre, les cheminots de la ligne Saint-Petersbourg-Moscou arrêtaient le travail, paralysant la ligne. Les mots d'ordre de la grève des cheminots furent expédiés par télégraphe: la journée de huit heures, les libertés civiles, le droit de grève, l'amnistie, la convocation d'une Assemblée constituante. Le 12 au soir, la grève était totale sur l'ensemble du réseau de l'Empire, elle avait gagné les régions les plus éloignées et touché quasiment les 700 000 cheminots que comptait la Russie.

En réalité la grève ne se borna pas aux chemins de fer, touchant les salariés des banques, des assurances, du commerce et de la pharmacie, les théâtres et les marchés, puis tous les services publics. Plus de trains ni de transports en commun, plus d'électricité ni de journaux.

La grève générale se propagea comme une traînée de poudre.



Premier numéro du journal du soviet de Moscou - 7 décembre 1905.

que l'armée avait reçu l'ordre de tirer et de « ne pas ménager les cartouches ». Mais le pays, à cette date, comptait déjà un million et demi de grévistes. Les tentatives de répression poussèrent la population dans plusieurs villes à ériger des barricades et à faire main basse sur les magasins des armuriers, comme à Kharkov le 10 octobre où, après un meeting, la foule s'empara d'un magasin d'armes. Les travailleurs montraient qu'ils ne se contentaient pas d'interrompre le travail en attendant passivement les événements. Comme le dit Trotsky, la grève « se défend et, de la défensive, passe à l'offensive ».

Les soviets, premiers embryons de pouvoir ouvrier

C'est en pleine grève générale d'octobre qu'apparurent les soviets, ces comités démocratiquement élus par les ouvriers qui prenaient en main la direction de la lutte à l'échelle de l'entreprise, de la ville, voire de la région.

Il y avait un délégué par groupe de 500 ouvriers. Les petites entreprises s'unissaient pour former des groupes d'électeurs; les jeunes syndicats reçurent également le droit de représentation.

Le soviet le plus célèbre fut celui de Saint-Petersbourg, constitué le 13 octobre. « Le conseil des députés ouvriers fut formé pour répondre à un besoin pratique: il fallait avoir une autorité indiscutable qui grouperait du premier coup les multitudes disséminées et dépourvues

de liaison », disait Trotsky qui fut un des dirigeants du soviet de Saint-Petersbourg. En effet l'autorité du soviet allait vite s'affirmer, comme le montre le témoignage d'un de ses députés: « Je passais devant la fabrique Pecuelieu. Je vois qu'on y travaille. Je sonne: Dites que c'est un député du soviet ouvrier - Qu'est-ce que vous voulez? demande le gérant. - Au nom du soviet, j'exige que la fabrique ferme immédiatement - C'est bon, à 3 heures nous cesserons le travail. » Toute usine qui abandonnait le travail nommait un représentant et l'envoyait, muni des papiers nécessaires, au soviet. À la seconde séance, quarante grosses usines étaient déjà représentées ainsi que deux entreprises et trois syndicats: celui des typographes, celui des commis de magasin et celui des comptables.

Au fil des événements, ces soviets allaient finir par se comporter en véritables « gouvernements ouvriers », prenant des décisions sur tous les problèmes de la vie sociale et opposant de fait leur autorité aux institutions et aux autorités officielles.

Le manifeste du 17 octobre

Les journées d'octobre furent surtout une grève politique. Ce ne fut pas une véritable insurrection. Et pourtant l'absolutisme recula. Il ne pouvait pas compter de manière certaine sur les soldats, car certains se montraient dans les meetings. De plus, la grève des cheminots créait des obstacles insurmontables à la répression.

Le 17 octobre le comte de

Witte, le nouveau ministre, publiait un manifeste contenant les promesses de « libertés civiles fondamentales sur la base des principes intangibles suivants: inviolabilité effective de la personne, liberté de conscience, de parole, de réunion et d'association ». Il promettait aussi l'élection d'un Parlement, « Douma » en russe.

L'enthousiasme à la nouvelle de ce manifeste fut immense. C'était en effet un recul que personne n'aurait osé imaginer quelques mois auparavant, un recul que la classe ouvrière avait obtenu par la puissance de sa mobilisation. Le régime montrait qu'il avait peur.

Mais il n'en était pas encore à céder sur toute la ligne. Le tsar ne promettait en fait rien de concret. Il n'était par exemple pas question d'amnistie, ni d'abolition de l'état de siège, qui entraînait en fait immédiatement la suppression des libertés individuelles là où il était proclamé. Et surtout le mode de scrutin pour l'élection des députés à la Douma était on ne peut plus antidémocratique. Ouvriers et étudiants continuèrent donc à se soulever contre l'autocratie, réclamant la levée de l'état de siège et les huit heures.

La grève générale d'octobre fut suivie de celle de novembre. Des mutineries dans l'armée, dans la flotte surtout, éclatèrent, dont la plus célèbre, la mutinerie du cuirassé *Potemkine*. Enfin en décembre 1905, à Moscou, éclata une véritable insurrection armée. Celle-ci fut écrasée et cela marqua la fin de la révolution.

À partir de ce moment, la réaction releva la tête et la répression s'abattit sur la population. La reprise en main du pays par la réaction demanda pourtant encore un an et demi.

Pour quelques années encore, la Russie resta une monarchie arriérée et réactionnaire. Mais la conscience des travailleurs avaient fait un bond.

Le soviet était une première grande conquête pour la classe ouvrière car, à travers lui, pour la première fois elle avait appris à prendre ses affaires en main. Comme l'écrivit plus tard Trotsky: « Le prolétariat est arrivé au pouvoir en 1917 grâce à l'expérience acquise par ses aînés en 1905. »

Aline RETESSE



• Brésil

Dilma Rousseff élue La politique de Lula sans Lula

Dimanche 31 octobre, la candidate de Lula et du Parti des Travailleurs, Dilma Rousseff, a été élue première présidente du Brésil, avec 56 % des voix. À son entrée en fonction le 1^{er} janvier, elle disposera d'une confortable majorité aussi bien à la Chambre des députés qu'au Sénat (où Lula était toujours resté minoritaire).

Les raisons de cette victoire sont à rechercher dans la relative prospérité économique actuelle du Brésil, qui fournit de gros profits aux bourgeois et permet d'aider quelque peu les plus pauvres. La candidate a bénéficié de ce fait de l'appui d'une bonne partie de la bourgeoisie et de tous les appareils syndicaux. Il n'y a eu ni mouvements sociaux ni grèves pour troubler la campagne électorale, et Lula lui-même a tout fait pour reporter sur Dilma son énorme popularité, et pour la présenter comme la garante de la continuité de son action.

Pourtant Dilma est bien différente de son prédécesseur, un immigré du Nordeste, ouvrier et syndicaliste qui, grâce au syndicat et au parti qu'il a animés, s'est élevé jusqu'au sommet de l'État. Issue d'une famille bourgeoise, Dilma s'est retrouvée lors de ses études universitaires à militer dans les organisations guérilléristes contre la dictature militaire, ce qui lui a valu d'être torturée et de faire trois ans de prison. Après sa libération, elle ne s'est guère occupée de politique, n'a jamais participé à une élection, mais a fait une belle carrière administrative qui l'a amenée finalement au poste de ministre de l'Énergie puis à celui de Premier

ministre de Lula.

Sa politique a toutes les chances de continuer celle de Lula. Au cours de sa campagne, elle n'a pas vraiment développé d'autre programme. Dans ses premières déclarations après l'élection, elle a promis « *d'éradiquer la misère* », assurant : « *Nous ne pourrions trouver le repos tant que les Brésiliens souffriront de la faim.* » Cela rappelle le programme « Faim zéro » de Lula et sa déclaration lors que son investiture en 2003 : « *Si chaque Brésilien peut chaque jour, à la fin de mon mandat de quatre ans, prendre un petit-déjeuner, un déjeuner et un dîner, j'aurai rempli la mission de ma vie.* » Promesse non tenue, puisqu'en 2007, réélu, il proclamait : « *L'adversaire, maintenant, c'est les injustices sociales.* »

Il faudra attendre la composition de son gouvernement pour peut-être avoir des indications plus précises sur la politique que la nouvelle présidente entend mener. En tout cas, vis-à-vis des couches ouvrières et populaires, il est peu probable qu'elle bénéficie du même préjugé favorable que Lula. Si par exemple elle poursuit les réformes projetées par celui-ci, en particulier l'allongement de l'âge de la retraite, elle risque d'affronter une opposition plus forte. D'autre part la crise économique mondiale, qui a jusqu'ici largement épargné le Brésil, est en embuscade, et peut s'abattre sur lui soudainement, avec une violence dévastatrice. Et ce n'est pas alors Dilma qui en protégera les travailleurs brésiliens, pas plus que Lula ne l'aurait fait.

Vincent GELAS

• Vote du Budget de la Sécurité sociale

Non aux économies sur le dos des travailleurs !

Le vote par les députés de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2011 est placé par le gouvernement sous le signe des économies. Ce n'est pas nouveau. Sous prétexte du « trou », le vote est assorti chaque année d'un plan visant à restreindre en particulier les dépenses de santé aux dépens des patients.

En 2011, les déficits seraient de 3 milliards d'euros pour celle de la famille, de 6,9 milliards pour la branche retraite et de 11,5 milliards pour la branche maladie. C'est sur cette dernière, donc, que le gouvernement entend réaliser les économies les plus sévères.

Toujours pour 2011, le déficit total prévu s'élèverait à 21,3 milliards d'euros, et exigerait plus de 7 milliards d'euros

d'économies pour ne pas être encore plus élevé. Luc Chatel, porte-parole du gouvernement, a annoncé que les mesures d'économies seraient équitablement réparties entre « *l'apport de ressources nouvelles, la réforme des retraites et la mise en œuvre de mesures d'économies en matière d'assurance maladie* ».

Côté « ressources nouvelles », il ne s'agit que d'égratigner – à peine – les stock-options et les retraites-chapeau, sans pénaliser bien sûr ni les riches, ni les patrons, ni les actionnaires. Côté économies, on sait ce que prévoit le gouvernement en matière de réforme des retraites et maintenant c'est au tour de l'assurance maladie d'être sur la sellette. Celle-ci sera touchée de plein fouet, avec la diminution des remboursements de certains médicaments, la baisse de la prise

en charge des frais hospitaliers, avec pour conséquence quasi automatique l'augmentation des cotisations réclamées par les organismes complémentaires.

La Mutualité française, qui regroupe la quasi-totalité des mutuelles de santé, estime pour sa part que, afin de compenser leurs charges, les mutuelles risquent d'augmenter leurs cotisations d'environ 8 ou 10 %. C'est beaucoup, pas pour ceux qui ont les moyens de payer quel que soit le coût, mais pour tous ceux, salariés, retraités, chômeurs, qui sont obligés de tout calculer et qui se soigneront moins, et moins bien, voire qui seront contraints de renoncer à certains soins.

Après les retraites, le gouvernement s'en prend à la Sécurité sociale et s'appête à restreindre encore le droit à la santé. C'est inadmissible!

Lucienne PLAIN

• Aide médicale d'État

Sans-papiers, demain sans droit aux soins ?

À l'occasion de l'examen du projet de loi de finance pour 2011, des députés UMP limitent l'accès des étrangers sans papiers aux soins médicaux essayant même de les supprimer, ce qui est bien sûr inhumain pour les malades et néfaste pour la santé de toute la population, car virus et bactéries se moquent bien de savoir qui a des papiers en règle ou pas, et chaque malade non soigné, ou soigné trop tardivement, constitue un risque pour toute la population.

Pour des raisons de santé publique, la Couverture maladie universelle (CMU) permet à quatre millions de personnes très pauvres et dépourvues d'assurance maladie d'accéder aux soins gratuitement, mais cette couverture n'est pas « universelle » pour tous, les personnes en situation irrégulière ou dépourvues de revenus n'y ont pas droit. Cependant, un dispositif financé par l'État, l'Aide médicale d'État (AME) permet à ces exclus, sous certaines conditions à justifier, d'accéder gratuitement à certains soins. L'an dernier, 216 000 personnes ont pu se faire soigner grâce à l'AME pour un coût de 543 millions d'euros.

Comme pour toutes les prestations sociales, des députés de l'UMP estiment cette dépense excessive. Colportant



des rumeurs débilés prétendant que des étrangers profitent de l'AME pour réaliser des opérations de chirurgie esthétique ou des fécondations in vitro, ils essayent de limiter par la loi l'accès à l'AME et ont déposé des amendements restrictifs. Par exemple, avec l'accord de Roselyne Bachelot, ils viennent de faire voter par l'Assemblée l'instauration d'un forfait de 30 euros par an pour entrer à l'AME. Quand on sait que pour bénéficier de l'AME les revenus mensuels ne doivent pas dépasser 634 euros, beaucoup de personnes concernées repousseront cette dépense, renonçant par là-même aux examens et soins préventifs. Leur éventuelle maladie aggravée sera alors traitée aux urgences et en hospitalisation.

D'autres amendements ont été avancés mais pas votés pour le moment : que le droit à l'AME soit limité à trois mois,

au lieu d'une année actuellement, alors qu'il faut souvent trois mois pour s'y inscrire. Ou, plus cynique, que les inscrits à l'AME ne soient plus gérés par les caisses d'Assurance maladie mais par les préfectures. Là où des policiers organisent des souricières pour arrêter des sans-papiers ! Et le tout sans oublier la loi d'Éric Besson, qui veut limiter au maximum le droit d'asile et de séjour pour raison médicale. Ce triste personnage rêve peut-être d'augmenter ses chiffres d'expulsés en comptabilisant aussi les cercueils ?

Ces restrictions au droit à la santé pour tous doivent être combattues. Les sans-papiers doivent être régularisés pour avoir les mêmes droits que tous les salariés et les mêmes droits aux soins que toute la population.

Louis BASTILLE